



INSTITUT
DE LA STATISTIQUE
DU QUÉBEC

www.stat.gouv.qc.ca

RÉGIONS

Bulletin statistique régional

Édition 2014

Capitale-Nationale



Équipe de rédaction :

Marianne Bernier	Marc-André Demers
Anne Binette Charbonneau	Jean-François Fortin
Sophie Brehain	Jane-Hélène Gagnon
Pierre Cambon	Stéphane Ladouceur
Stéphane Crespo	Marie-Hélène Provençal

Avec l'assistance technique de :

Mélanie Jean	Danielle Laplante
Maxime Keith	Danny Sanfaçon
Virginie Lachance	

Révision linguistique :

Esther Frève

Sous la coordination de :

Stéphane Ladouceur	Marie-Hélène Provençal
--------------------	------------------------

Sous la direction de :

Yrène Gagné

Nos coordonnées :

Institut de la statistique du Québec
200, chemin Ste-Foy, 3^e étage
Québec (Québec), G1R 5T4
Téléphone : 418 691-2411
Sans frais : 1-800-463-4090
Télécopieur : 418 643-4129

Courriel : regions@stat.gouv.qc.ca

Visitez notre site Web : www.stat.gouv.qc.ca

Crédits de la page frontispice :

© iStockphoto.com / Anika / Nick Burka /
Tony Tremblay, photographes

Dépôt légal

Bibliothèque et Archives Canada

Bibliothèque et Archives nationales du Québec

4^e trimestre 2014

ISSN 1715-6971 (en ligne)

© Gouvernement du Québec,

Institut de la statistique du Québec

Toute reproduction autre qu'à des fins de consultation personnelle est interdite sans l'autorisation du gouvernement du Québec. www.stat.gouv.qc.ca/droits_auteur.htm

Octobre 2014

Table des matières

Territoire et environnement	3
Climat	3
Aires protégées	4
Démographie	5
Conditions de vie et bien-être	8
Mesure du faible revenu	8
Revenu médian des familles	9
Marché du travail	11
Région administrative	11
MRC	12
Comptes économiques	13
Produit intérieur brut	13
Revenu disponible par habitant	15
Investissements et permis de bâtir	19
Investissements	19
Permis de bâtir	20
Mode de transport utilisé pour se rendre au travail	21
Santé	23
Éducation	24
Taux de diplomation aux études collégiales	24
Formation universitaire : nombre de diplômés au baccalauréat	25
Culture et communications	27
Concepts et définitions	29

Signes conventionnels

.. Donnée non disponible	g Gramme
... N'ayant pas lieu de figurer	kg Kilogramme
— Néant ou zéro	t Tonne métrique
— Données infime	hl Hectolitre
p Donnée provisoire	n Nombre
r Donnée révisée	\$ En dollars
e Donnée estimée	k En milliers
F Donnée peu fiable	M En millions
x Donnée confidentielle	G En milliards

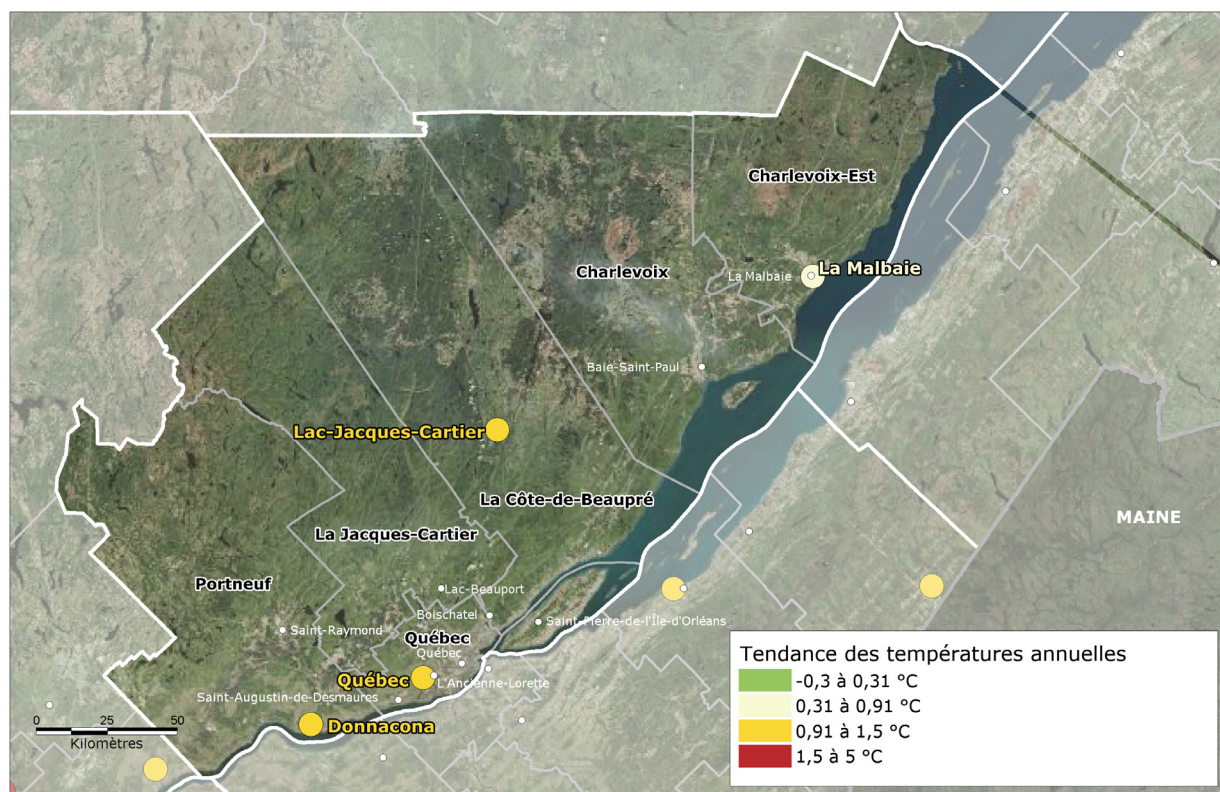
1. Territoire et environnement

par Sophie Brehain, Direction des statistiques sectorielles et du développement durable

La région de la Capitale-Nationale couvre une superficie en terre ferme de 18 644 km². Elle est composée de sept municipalités régionales de comté (MRC) géographiques¹ : Charlevoix-Est, Charlevoix, L'Île-d'Orléans, La Côte-de-Beaupré, La Jacques-Cartier, Québec et Portneuf, et regroupe 69 municipalités.

1.1 Climat

La climatologie d'une région se définit d'abord par sa température. Au Québec, plusieurs stations de mesure réparties principalement sous le 52^e parallèle, en milieu rural, recueillent depuis plus de 50 ans des données sur les températures quotidiennes minimales et maximales. La tendance des températures moyennes annuelles peut ainsi en être déduite. Les résultats pour l'ensemble de la province montrent que le réchauffement du climat est une réalité dans la partie méridionale du Québec. De 1961 à 2010, la température moyenne a augmenté de 1,3 °C. Cependant, les variations des températures ne se produisent pas uniformément sur l'ensemble du territoire. La hausse des températures moyennes est d'un peu plus de 1,5 °C dans l'ouest et le sud, alors qu'elle se situe entre 0,9 °C et 1,5 °C pour les stations localisées plus à l'est de la province. Dans la région de la Capitale-Nationale, la hausse des températures moyennes est de moins de 1,5 °C. Les stations des municipalités de La Malbaie, Lac Jacques-Cartier, Québec et Donnacona affichent respectivement une variation de température de + 0,8 °C, + 1,0 °C, + 1,2 °C et + 1,2 °C pour la période observée.



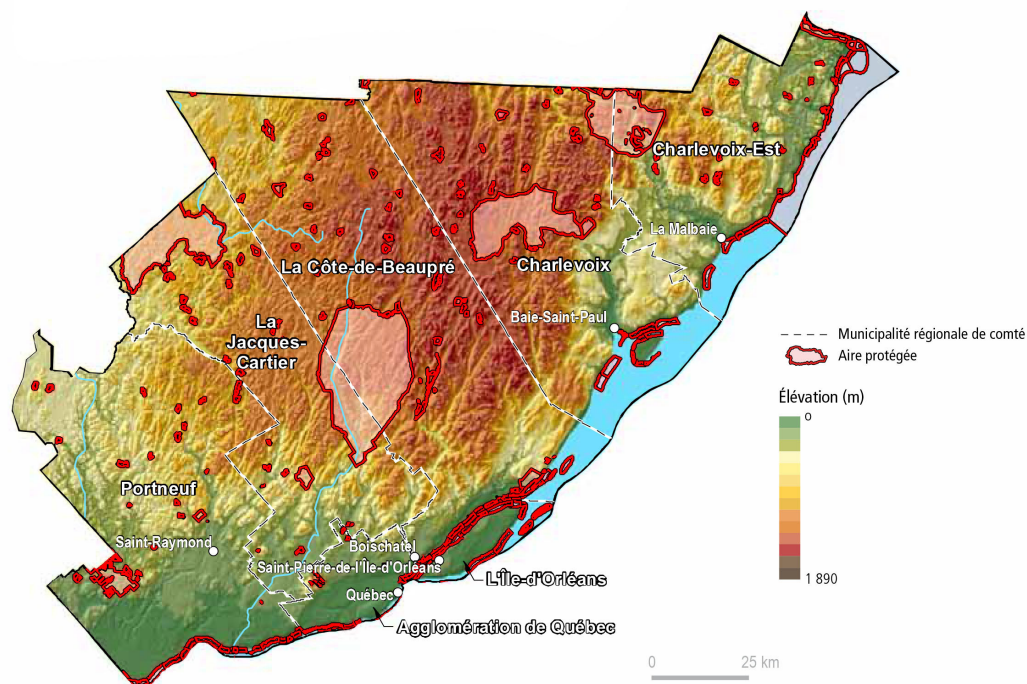
Source : Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, image fournie par la NASA, © 2013 Microsoft Corporation.

1. La version géographique des MRC comprend les MRC au sens juridique et les territoires équivalents (TE) à une MRC, de même que les communautés amérindiennes et les villages nordiques situés dans le périmètre des MRC ou qui constituent des TE.

1.2 Aires protégées

Au 31 mars 2014, le réseau des aires protégées au Québec compte 3 908 milieux naturels qui répondent à la définition d'une aire protégée et répondent aux critères de protection développés par l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN). Les aires protégées couvrent 151 971 km², ce qui représente 9,11 % de la superficie de la province.

Sur le territoire de la région de la Capitale-Nationale se trouvent, en totalité ou en partie, 232 aires protégées. Elles couvrent 2 382 km², soit 11,4 % de la superficie de la région. En termes de superficie, la majorité des aires protégées de la Capitale-Nationale est classée « parc national ». Il s'agit du parc national de la Jacques-Cartier, du parc national des Grands-Jardins, du parc national des Hautes-Gorges-de-la-rivière-Malbaie et d'une partie du parc national du Fjord-du-Saguenay. Ils contribuent ensemble à la protection de 1 223 km².



Source : Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC), *Registre des aires protégées au Québec*, mise à jour du 31 mars 2014.

2. Démographie

par Anne Binette Charbonneau, Direction des statistiques sociodémographiques

Évolution de la population

Selon les estimations provisoires, la région de la Capitale-Nationale comptait 725 100 habitants au 1^{er} juillet 2013, soit 8,9 % de la population du Québec. Elle se situe au 3^e rang des régions administratives pour ce qui est de la taille de sa population, assez loin derrière Montréal (24,0 %) et la Montérégie (18,4 %) et devant les Laurentides (7,1 %). La Capitale-Nationale a vu son poids démographique augmenter très légèrement au cours des dernières années; il était de 8,8 % en 2001.

La population de la région est fortement concentrée dans la MRC de Québec, qui est principalement constituée de la municipalité du même nom. En 2013, 570 400 personnes y résident, soit près de 80 % de la population régionale. Suivent les MRC plus étendues, mais moins densément peuplées, de Portneuf (7 %), de La Jacques-Cartier (6 %) et de La Côte-de-Beaupré (4 %). Charlevoix-Est et Charlevoix viennent ensuite avec 2 % de la population chacune. L'Île-d'Orléans est la MRC la moins peuplée, ses 6 600 habitants représentant 1 % de la population régionale.

Tableau 2.1

Population totale, taux d'accroissement annuel moyen et part de la population régionale, MRC de la Capitale-Nationale et ensemble du Québec, 2001-2013

	Population au 1 ^{er} juillet				Taux d'accroissement annuel moyen ¹			Part	
	2001 ^r	2006 ^r	2011 ^r	2013 ^p	2001-2006 ^r	2006-2011 ^r	2011-2013 ^p	2001 ^r	2013 ^p
	n				pour 1 000			%	
Charlevoix-Est	16 929	16 443	16 337	16 280	- 5,8	- 1,3	- 1,7	2,6	2,2
Charlevoix	13 419	13 225	13 400	13 322	- 2,9	2,6	- 2,9	2,1	1,8
L'Île-d'Orléans	6 904	6 869	6 743	6 649	- 1,0	- 3,7	- 7,0	1,1	0,9
La Côte-de-Beaupré	21 413	23 263	26 408	26 994	16,6	25,3	11,0	3,3	3,7
La Jacques-Cartier	27 016	30 254	37 494	39 905	22,6	42,7	31,2	4,1	5,5
Québec	520 072	532 102	560 659	570 379	4,6	10,5	8,6	79,8	78,7
Portneuf	45 830	46 792	49 820	51 566	4,2	12,5	17,2	7,0	7,1
Capitale-Nationale	651 583	668 948	710 861	725 095	5,3	12,2	9,9	100,0	100,0
Ensemble du Québec	7 396 415	7 631 873	8 007 656	8 155 334	6,3	9,6	9,1	...	...

1. Le taux d'accroissement est calculé par rapport à la population moyenne de la période.

Note : Selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 1^{er} juillet 2013.

Source : Statistique Canada, Estimations démographiques (série de février 2014), adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

La croissance démographique de la Capitale-Nationale s'est accélérée de façon notable au début des années 2000 : alors que la population de la région a crû en moyenne à un taux annuel de 5,3 pour mille entre 2001 et 2006, ce taux s'est élevé à 12,2 pour mille en 2006-2011. Une telle accélération s'observe aussi dans l'ensemble du Québec, mais elle a été plus marquée dans la Capitale-Nationale, si bien que la croissance de la région a dépassé la moyenne québécoise. Selon les données provisoires, le rythme de croissance en 2011-2013 s'établit à 9,9 pour mille, comparativement à 9,1 pour mille dans l'ensemble du Québec.

Ce sont les MRC situées en périphérie nord de Québec qui affichent, en termes relatifs, la croissance démographique la plus importante au cours de la plus récente période. Les données provisoires indiquent que La Jacques-Cartier enregistre un taux d'accroissement annuel moyen de 31,2 pour mille. Ce taux n'est surpassé que par celui de la MRC de Mirabel (37,1 pour mille), dans la région des Laurentides. Portneuf fait également bonne figure parmi l'ensemble des MRC, avec un taux de 17,2 pour mille, tandis que La Côte-de-Beaupré connaît une croissance annuelle moyenne de l'ordre de 11,0 pour mille. En comparaison, le rythme d'accroissement de la MRC de Québec apparaît plus modéré (8,6 pour mille), mais il est comparable à la moyenne québécoise.

Les trois autres MRC de la Capitale-Nationale ont plutôt vu leur population diminuer entre 2011 et 2013. Charlevoix-Est (– 1,7 pour mille) et Charlevoix (– 2,9 pour mille) enregistrent des pertes relativement modestes. Si Charlevoix-Est connaît une amélioration de son bilan démographique par rapport au début des années 2000, Charlevoix renoue avec les pertes, après s'être légèrement accru entre 2006 et 2011. La MRC de L'Île-d'Orléans (– 7,0 pour mille) connaît quant à elle le déclin le plus important de la région. Le rythme s'y est d'ailleurs accéléré : il est passé de – 1,0 pour mille en 2001-2006 à –3,7 pour mille en 2006-2011.

Révision des estimations de population

Les estimations démographiques utilisées sont tirées de la série révisée par Statistique Canada en février 2014 et adaptées au découpage géographique des MRC par l'Institut de la statistique du Québec. Cette révision apporte des modifications à la population totale du Québec, des régions administratives et des MRC à partir de l'année 2001.

La comparaison des nouvelles estimations avec celles disponibles précédemment montre des changements parfois importants, notamment après 2006. Pour des précisions méthodologiques sur les conséquences de cette révision à l'échelle des régions administratives, se référer à l'encadré de la section Démographie dans le [Panorama des régions du Québec](#).

Prudence dans l'interprétation des données provisoires

Les estimations de population de la période 2011-2013 ont comme point de départ les comptes du Recensement de 2011 (rajustés pour le sous-dénombrement net), auxquels est ajoutée une estimation du bilan des différents événements démographiques enregistrés par la suite (naissances, décès et mouvements migratoires). Ces estimations de population ne sont pas définitives et feront l'objet d'une révision à la suite du Recensement de 2016. Par conséquent, une certaine prudence est de mise dans l'analyse de l'évolution récente de la population.

Structure par âge

La population de la Capitale-Nationale est un peu plus âgée que celle de l'ensemble du Québec. En 2013, l'âge médian – qui sépare la population en deux groupes égaux – y est de 42,9 ans, comparativement à 41,6 ans à l'échelle du Québec. La région se caractérise par une représentation assez faible des jeunes de moins de 20 ans. Ceux-ci comptent pour 18,8 % de la population régionale en 2013, comparativement à 21,1 % à l'échelle québécoise. Les personnes âgées de 65 ans et plus sont au contraire proportionnellement plus nombreuses dans la Capitale-Nationale (18,4 %) que dans l'ensemble du Québec (16,6 %). Le poids des 20-64 ans, que l'on peut considérer comme les personnes d'âge actif, est quant à lui légèrement supérieur à la moyenne québécoise (62,9 % contre 62,3 %).

Tableau 2.2

Population par grand groupe d'âge et âge médian, MRC de la Capitale-Nationale et ensemble du Québec, 2013^p

	Groupe d'âge								Âge médian
	Total	0-19	20-64	65 et plus	Total	0-19	20-64	65 et plus	
	n				%				
Charlevoix-Est	16 280	2 882	9 774	3 624	100,0	17,7	60,0	22,3	49,5
Charlevoix	13 322	2 194	7 805	3 323	100,0	16,5	58,6	24,9	51,4
L'Île-d'Orléans	6 649	1 165	3 928	1 556	100,0	17,5	59,1	23,4	50,2
La Côte-de-Beaupré	26 994	5 737	16 484	4 773	100,0	21,3	61,1	17,7	44,1
La Jacques-Cartier	39 905	10 734	25 890	3 281	100,0	26,9	64,9	8,2	35,3
Québec	570 379	103 236	360 583	106 560	100,0	18,1	63,2	18,7	42,8
Portneuf	51 566	10 058	31 516	9 992	100,0	19,5	61,1	19,4	46,1
Capitale-Nationale	725 095	136 006	455 980	133 109	100,0	18,8	62,9	18,4	42,9
Ensemble du Québec	8 155 334	1 720 232	5 079 841	1 355 261	100,0	21,1	62,3	16,6	41,6

Note : Population au 1^{er} juillet.

Source : Statistique Canada, Estimations démographiques (série de février 2014), adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Presque toutes les MRC de la région ont un âge médian supérieur à celui de l'ensemble du Québec, à l'exception de La Jacques-Cartier où la population est beaucoup plus jeune. Son âge médian est de 35,3 ans en 2013, un des moins élevés du Québec à l'échelle des MRC. Elle se distingue à la fois par une plus forte proportion de jeunes (26,9 %) et par une très faible part de personnes âgées (8,2 %). La MRC de Québec affiche quant à elle une proportion assez faible de jeunes (18,1 %), tandis que les 65 ans et plus (18,7 %) sont proportionnellement un peu plus nombreux que dans l'ensemble du Québec, d'où un âge médian qui dépasse légèrement la moyenne québécoise (42,8 ans contre 41,6 ans). Charlevoix, L'Île-d'Orléans et Charlevoix-Est font quant à elles partie des MRC les plus âgées du Québec. La part des personnes âgées de 65 ans et plus y est supérieure à 20 % et surpasse largement celle des moins de 20 ans. L'âge médian atteint 51,4 ans dans Charlevoix, 50,2 ans dans L'Île-d'Orléans et 49,5 ans dans Charlevoix-Est. En position intermédiaire dans la région, La Côte-de-Beaupré et Portneuf présentent un âge médian de 44,1 ans et 46,1 ans, respectivement.

3. Conditions de vie et bien-être

par Stéphane Crespo, Direction des statistiques sociodémographiques

La présente section a été préparée à partir de tableaux sur les familles de recensement, dont la source est le Fichier des familles T1 (FFT1). Il s'agit de données fiscales fédérales, extraites des déclarations de revenus des particuliers. Plus particulièrement, le faible revenu est ici calculé d'après la Mesure du faible revenu (MFR) après impôt. Une famille est à faible revenu lors d'une année si son revenu ajusté après impôt est inférieur au seuil correspondant à la moitié du revenu médian ajusté après impôt de l'ensemble des familles et des personnes hors famille du Québec durant la même année.

3.1 Mesure du faible revenu

En 2011, la proportion des familles en situation de faible revenu est moins élevée dans la région de la Capitale-Nationale (5,1 %) que dans l'ensemble du Québec (8,8 %). De 2007 à 2011, le taux de faible revenu après impôt des familles diminue dans la région de 1,2 point, une baisse identique à celle de l'ensemble du Québec. Par rapport à 2010 seulement, le taux est en diminution de 0,4 point, comparativement à une diminution de 0,5 point dans l'ensemble du Québec. C'est dans L'Île-d'Orléans que l'on trouve, en proportion, le plus de familles à faible revenu (15,4 %). À l'inverse, La Jacques-Cartier affiche le taux de faible revenu le moins élevé de la région (2,2 %). Au cours de la période 2007-2011, le taux de faible revenu des familles est en augmentation dans le territoire supralocal suivant : L'Île-d'Orléans (+ 4,9 points). À l'inverse, ce taux est en diminution dans les territoires supralocaux suivants : Portneuf (– 2,1 points), Charlevoix (– 1,7 point), Charlevoix-Est (– 1,7 point), La Côte-de-Beaupré (– 1,6 point), La Jacques-Cartier (– 1,4 point), Québec (– 1,2 point).

Tableau 3.1.1

Taux de faible revenu de l'ensemble des familles, MRC de la Capitale-Nationale et ensemble du Québec, 2007-2011

	2007	2008	2009	2010	2011	Écart 2011-2007 point de pourcentage
	%					
Charlevoix-Est	6,3	6,7	6,1	5,0	4,6	– 1,7
Charlevoix	5,1	5,2	4,2	3,9	3,4	– 1,7
L'Île-d'Orléans	10,5	12,4	16,2	16,1	15,4	4,9
La Côte-de-Beaupré	5,1	4,7	4,4	3,7	3,5	– 1,6
La Jacques-Cartier	3,6	3,5	3,0	2,7	2,2	– 1,4
Québec	6,5	6,1	6,0	5,6	5,3	– 1,2
Portneuf	6,7	5,8	6,4	5,4	4,6	– 2,1
Capitale-Nationale	6,3	5,9	5,9	5,5	5,1	– 1,2
Ensemble du Québec	9,9	9,7	9,8	9,3	8,8	– 1,2

Note : Selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 1^{er} janvier 2011.

Source : Statistique Canada, fichier des familles T1, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

À l'instar des autres régions, le taux varie beaucoup selon le type de famille dans la présente région. En 2011, ce taux est 5,2 fois plus élevé pour les familles monoparentales (17,2 %) que pour les couples (3,3 %). Entre 2007 et 2011, le taux diminue de 3,5 points pour les familles monoparentales, comparativement à une diminution de 0,7 point pour les couples. C'est Charlevoix-Est qui affiche le taux de faible revenu des familles monoparentales le plus élevé de la région en 2011 (17,9 %). Mentionnons que le taux le plus bas pour ce type de famille revient à Charlevoix (10,8 %).

Toujours en 2011, on dénombre dans la région 9 840 familles à faible revenu, dont 4 210 sont monoparentales. Aussi, le nombre d'enfants en situation de faible revenu passe de 11 630 en 2007 à 9 450 en 2011, soit une diminution de 18,7 %. Cette diminution est plus élevée que l'augmentation du nombre total d'enfants de la région (+ 0,5 %).

Tableau 3.1.2

Taux de faible revenu selon le type de famille, Capitale-Nationale, 2007-2011

	2007	2008	2009	2010	2011	Écart 2011-2007 point de pourcentage
	%					
Taux de faible revenu des familles	6,3	5,9	5,9	5,5	5,1	- 1,2
Famille comptant un couple	4,0	3,8	3,9	3,6	3,3	- 0,7
Sans enfants	4,4	4,2	4,4	4,0	3,6	- 0,8
Avec 1 enfant	3,6	3,4	3,4	3,1	3,0	- 0,6
Avec 2 enfants	3,0	2,7	2,6	2,4	2,3	- 0,7
Avec 3 enfants et plus	5,1	5,2	5,0	4,7	4,4	- 0,7
Famille monoparentale	20,7	19,6	18,7	18,2	17,2	- 3,5
Avec 1 enfant	18,5	17,4	16,8	16,2	15,5	- 3,0
Avec 2 enfants	22,5	21,5	19,6	19,1	18,4	- 4,1
Avec 3 enfants et plus	37,0	36,0	35,9	35,2	31,3	- 5,7

Source : Statistique Canada, fichier des familles T1, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

3.2 Revenu médian des familles

De 2010 à 2011, le revenu médian avant impôt de l'ensemble des familles, exprimé en dollars constants, augmente de 0,6 % dans la région de la Capitale-Nationale. Cette augmentation est plus élevée que celle observée dans l'ensemble du Québec (+ 0,4 %). On constate que les territoires supralocaux suivants profitent d'une croissance réelle : L'Île-d'Orléans (+ 3,1 %), La Côte-de-Beaupré (+ 1,7 %), Portneuf (+ 1,6 %), La Jacques-Cartier (+ 1 %), Charlevoix (+ 0,4 %), Québec (+ 0,3 %). À l'inverse, on observe une décroissance dans le territoire supralocal suivant : Charlevoix-Est (- 0,1 %). Aussi, la région est en avance par rapport à l'ensemble du Québec puisque, selon les données de 2011, le revenu médian avant impôt de l'ensemble des familles s'établit à 76 290 \$, comparativement à 68 170 \$ au Québec. En 2011, le revenu médian avant impôt est supérieur à celui de l'ensemble du Québec dans les territoires supralocaux suivants : L'Île-d'Orléans (72 500 \$), La Côte-de-Beaupré (77 480 \$), La Jacques-Cartier (89 320 \$), Québec (76 880 \$).

Tableau 3.2.1

Revenu médian avant impôt de l'ensemble des familles, MRC de la Capitale-Nationale et ensemble du Québec, 2010-2011

	2010	2011	Variation 2011/2010
	\$ constants de 2011		%
Charlevoix-Est	64 457	64 400	- 0,1
Charlevoix	65 364	65 610	0,4
L'Île-d'Orléans	70 341	72 500	3,1
La Côte-de-Beaupré	76 184	77 480	1,7
La Jacques-Cartier	88 447	89 320	1,0
Québec	76 617	76 880	0,3
Portneuf	66 642	67 680	1,6
Capitale-Nationale	75 865	76 290	0,6
Ensemble du Québec	67 868	68 170	0,4

Note : Selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 1^{er} janvier 2011.

Source : Statistique Canada, fichier des familles T1, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

En 2011, les familles monoparentales ont un revenu médian après impôt (42 250 \$) moins élevé que celui des familles comptant un couple (68 910 \$). Enfin, de 2010 à 2011, le revenu médian des familles monoparentales s'est détérioré de 0,2 %. Quant aux familles comptant un couple, leur revenu ne s'est pas amélioré.

Tableau 3.2.2

Revenu médian après impôt selon le type de famille, Capitale-Nationale, 2010-2011

	2010	2011	Variation 2011/2010
	\$ constants de 2011		%
Famille comptant un couple	68 929	68 910	- 0,0
Sans enfants	57 223	57 150	- 0,1
Avec 1 enfant	77 534	77 910	0,5
Avec 2 enfants	88 838	89 050	0,2
Avec 3 enfants et plus	91 569	91 080	- 0,5
Famille monoparentale	42 343	42 250	- 0,2
Avec 1 enfant	41 189	41 150	- 0,1
Avec 2 enfants	45 331	44 580	- 1,7
Avec 3 enfants et plus	42 714	43 590	2,1

Source : Statistique Canada, fichier des familles T1, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

4. Marché du travail

par Marc-André Demers, Direction des statistiques du travail et de la rémunération

4.1 Région administrative

Après avoir enregistré une hausse en 2012, l'emploi demeure stable dans la région de la Capitale-Nationale en 2013 (+ 0,1 %). Ainsi, comme la population en âge de travailler est en hausse (+ 0,8 %), le taux d'emploi de la région diminue de 0,5 point et se fixe à 63,8 %. Ce taux est toutefois supérieur à la moyenne québécoise (60,3 %).

La stabilité de l'emploi total masque des variations dans différents regroupements. En effet, l'emploi monte chez les hommes (+ 4 900) et baisse presque autant chez les femmes (– 4 800). Quant aux groupes d'âge, les jeunes de 15-29 ans (– 9 100) perdent des emplois alors que les travailleurs de 30 ans et plus en gagnent (+ 9 300). Par ailleurs, le nombre d'emplois à temps plein s'accroît (+ 3 100), alors que celui à temps partiel régresse (– 2 900). Enfin, la progression de l'emploi dans le secteur des biens (+ 2 700) est contrebalancée par le repli dans le secteur des services (– 2 600).

Tableau 4.1.1

Caractéristiques du marché du travail, Capitale-Nationale, 2009-2013

	Unité	2009	2010	2011	2012	2013
Population active	k	377,7	386,1	399,4	405,0	402,8
Emploi	k	357,9	366,6	376,1	382,1	382,3
Selon le régime						
Emploi à temps plein	k	288,1	292,2	306,6	308,7	311,8
Emploi à temps partiel	k	69,7	74,4	69,5	73,4	70,5
Groupe d'âge						
15-29 ans	k	93,7	104,8	102,1	103,0	93,9
30 ans et plus	k	264,2	261,8	274,0	279,1	288,4
Sexe						
Hommes	k	180,0	186,3	191,5	193,9	198,8
Femmes	k	177,9	180,4	184,6	188,2	183,4
Secteur d'activités						
Secteur des biens	k	51,8	46,9	55,3	46,1	48,8
Secteur des services	k	306,1	319,7	320,8	336,0	333,4
Chômeurs	k	19,9	19,5	23,3	22,9	20,6
Taux d'activité	%	65,8	66,4	67,9	68,2	67,3
Taux de chômage	%	5,3	5,1	5,8	5,7	5,1
Taux d'emploi	%	62,3	63,1	63,9	64,3	63,8
Part de l'emploi à temps partiel	%	19,5	20,3	18,5	19,2	18,4

Source: Statistique Canada, *Enquête sur la population active*, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Un léger recul de la population active (– 0,5 %), combiné à la stabilité de l'emploi, contribue à faire diminuer le taux de chômage de la région (– 0,6 point à 5,1 %). La Capitale-Nationale et Chaudière-Appalaches sont les seules régions ayant un taux de chômage inférieur à 6 %.

La baisse de la population active et l'augmentation de celle en âge de travailler contribuent à faire fléchir le taux d'activité de 0,9 point. Malgré ces résultats, avec un taux de 67,3 %, la Capitale-Nationale reste parmi les régions administratives qui présentent un taux supérieur à la moyenne québécoise.

De 2009 à 2013, 24 400 emplois se sont ajoutés à l'économie de la Capitale-Nationale. Cette progression est la 4^e en importance parmi l'ensemble des régions du Québec. Sa part dans l'emploi total, tout juste sous la barre des 10 %, varie peu au cours de la période.

4.2 MRC

par Pierre Cambon, Direction des statistiques sectorielles et du développement durable

Selon les données provisoires, le nombre de travailleurs de 25-64 ans s'élève à 304 897 dans la Capitale-Nationale en 2012, en hausse de 0,9 % par rapport à l'année précédente. La situation du marché du travail s'améliore dans toutes les MRC de la Capitale-Nationale, bien qu'à des degrés divers. Des sept MRC que compte la Capitale-Nationale, cinq connaissent une augmentation du nombre de travailleurs en regard de 2011 supérieure à la moyenne québécoise (+ 0,9 %). Les MRC de La Jacques-Cartier (+ 3,1 %), de L'Île-d'Orléans et de Portneuf (+ 2,0 % chacune) sont celles qui enregistrent les hausses les plus marquées. Il s'agit pour La Jacques-Cartier d'une dixième hausse annuelle consécutive parmi les plus élevées de la province. En revanche, Charlevoix (+ 0,2 %) et Québec (+ 0,5 %) sont les deux territoires avec les plus faibles hausses du nombre de travailleurs de la région en 2012. Notons que L'Île-d'Orléans fait partie des quelques MRC au Québec où le nombre de femmes est, en proportion, le plus faible (42,5 %).

En ce qui a trait au taux de travailleurs, Charlevoix-Est (73,7 %) et Charlevoix (75,6 %) continuent d'être les seules MRC dans la Capitale-Nationale à présenter un taux de travailleurs en dessous de celui du Québec (76,1 %). La MRC de Charlevoix-Est affiche néanmoins une des croissances du taux de travailleurs parmi les plus fortes au Québec en 2012 (+ 1,3 point), et ce, autant chez le taux des hommes que celui des femmes. La MRC de La Jacques-Cartier (84,3 %) présente quant à elle le taux de travailleurs le plus élevé de la région, immédiatement suivie à ce chapitre par Québec (78,9 %). D'ailleurs, La Jacques-Cartier présente en 2012 un des plus hauts taux de travailleurs de la province, comme plusieurs territoires supralocaux localisés autour des noyaux urbains de Montréal et de Québec.

Tableau 4.2.1

Nombre et taux des travailleurs de 25 à 64 ans, MRC de la Capitale-Nationale et ensemble du Québec, 2011-2012

	Nombre			Taux		
	2011 ^r	2012 ^p	Variation 2012/2011	2011 ^r	2012 ^p	Écart 2012-2011
	n		%	%		Point de %
Charlevoix-Est	6 445	6 529	1,3	72,4	73,7	1,3
Charlevoix	5 291	5 304	0,2	75,2	75,6	0,4
L'Île-d'Orléans	3 062	3 124	2,0	76,1	77,2	1,1
La Côte-de-Beaupré	11 766	11 952	1,6	78,4	78,6	0,2
La Jacques-Cartier	19 018	19 602	3,1	84,0	84,3	0,3
Québec	235 611	236 880	0,5	78,5	78,9	0,4
Portneuf	21 077	21 506	2,0	75,7	76,3	0,6
Capitale-Nationale	302 270	304 897	0,9	78,4	78,8	0,4
Ensemble du Québec	3 285 087	3 314 476	0,9	75,7	76,1	0,4

Note : Selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 31 décembre 2013. La version géographique des MRC comprend les MRC au sens juridique et les territoires équivalents (TE) à une MRC, de même que les communautés amérindiennes et les villages nordiques situés dans le périmètre des MRC ou qui constituent des TE.

Sources : Institut de la statistique du Québec; Revenu Québec.

Par ailleurs, le taux de travailleurs des hommes est supérieur à celui des femmes dans l'ensemble des MRC de la Capitale-Nationale. C'est dans L'Île-d'Orléans où l'écart est le plus prononcé entre le taux de travailleurs des femmes et celui des hommes, soit une différence de 8,7 points de pourcentage en faveur de ces derniers. À l'opposé, l'écart le plus faible est noté dans la MRC de La Jacques-Cartier (3,5 points). Depuis 2008, les disparités entre les deux sexes au chapitre du taux de travailleurs tendent à s'estomper dans l'ensemble des territoires supralocaux de la région, à l'exception de L'Île-d'Orléans où l'écart se creuse de plus en plus.

5. Comptes économiques

5.1 Produit intérieur brut

par Marianne Bernier, Direction des statistiques économiques

Le produit intérieur brut aux prix de base (PIB) de la région administrative de la Capitale-Nationale est évalué à 33,4 G\$ en 2012, ce qui constitue 10,0 % de l'économie du Québec. Il s'agit de la troisième plus grande part après celles de Montréal (34,6 %) et de la Montérégie (15,1 %).

Par rapport à l'année 2011, l'économie de la Capitale-Nationale est en hausse de 4,1 % et, entre les années 2007 et 2012, son taux de croissance annuel moyen (TCAM) se chiffre à 4,0 %. À titre comparatif, le TCAM de l'ensemble du Québec sur la même période se chiffre à 3,2 %.

Produit intérieur brut par industrie

Plus de 80 % du PIB de la Capitale-Nationale provient du secteur des services (82,6 %) dont la production se chiffre à 27,6 G\$ en 2012. L'importance du secteur s'explique en grande partie par la présence des administrations publiques qui occupent, à elles seules, 16,5 % du PIB de la région. Dans l'ensemble du Québec, la part qu'occupe cette industrie est de l'ordre de 7,8 %. La production des industries productrices de biens est évaluée à 5,8 G\$ en 2012, ce qui constitue une augmentation de 1,9 % par rapport à l'année précédente. Il s'agit d'un taux nettement inférieur à celui observé pour le secteur des services (+ 4,6 %). De la même façon, entre les années 2007 et 2012, le taux de croissance annuel moyen du secteur des biens (+ 2,2 %) est moindre que celui des services (+ 4,3 %).

La croissance de 1,9 % du secteur des biens découle de l'augmentation de l'industrie de la construction (+ 8,2 %) conjuguée à la diminution de l'industrie de l'agriculture, de la foresterie, de la pêche et de la chasse (– 0,3 %), de l'extraction minière et de l'extraction de pétrole et de gaz (– 16,9 %) et de la fabrication (– 1,7 %). Les résultats sont variables parmi les différentes bases économiques de la fabrication : la production de produits minéraux non métalliques croît de 0,4 %, tandis que l'industrie des activités diverses de fabrication fléchit de 0,9 %. Il s'agit de changements moins importants qu'en 2011, alors que la première industrie a augmenté de 5,9 % et la seconde a diminué de 4,0 %.

À l'exception de l'industrie des services administratifs, de soutien, de gestion des déchets et d'assainissement, en baisse de 2,0 %, toutes les industries du secteur des services connaissent une augmentation de leur production en 2012. Les hausses les plus marquées se font sentir dans les industries du transport et de l'entreposage (+ 7,6 %) et du commerce de gros (+ 7,2 %). L'hébergement et les services de restauration, les services professionnels, scientifiques et techniques, les services d'enseignement et les soins de santé et l'assistance sociale, quatre bases économiques de la Capitale-Nationale, augmentent respectivement de 6,8 %, de 5,8 %, de 4,4 % et de 4,1 %. Il s'agit d'une bonne remontée pour l'industrie de l'hébergement et des services de restauration, après une faible hausse de 0,7 % en 2011. Les administrations publiques voient leur production croître de 3,1 %, soit un taux inférieur à celui de l'année précédente (+ 4,0 %), mais plus élevé que celui de l'ensemble du Québec pour cette industrie en 2012 (+ 2,7 %).

Tableau 5.1.1

Produit intérieur brut (PIB) aux prix de base par industrie, Capitale-Nationale, 2011-2012

	2011 ^{er}	2012 ^e	Part de l'industrie en 2012	Variation annuelle moyenne 2012/2007	Variation 2012/2011
	k\$			%	
Ensemble des industries	32 100 592	33 424 582	100,0	4,0	4,1
Secteur de production de biens	5 694 713	5 805 321	17,4	2,2	1,9
Agriculture, foresterie, pêche et chasse	229 521	228 861	0,7	2,4	-0,3
Cultures agricoles et élevage	155 352	152 773	0,5	2,1	-1,7
Foresterie et exploitation forestière	28 384	29 364	0,1	0,6	3,5
Pêche, chasse et piégeage	x	x	...	...	...
Activités de soutien à l'agriculture et à la foresterie	x	x	...	...	...
Extraction minière et extraction de pétrole et de gaz	58 980	49 041	0,1	8,5	-16,9
Services publics	813 932	809 793	2,4	2,2	-0,5
Construction	2 058 778	2 226 928	6,7	7,1	8,2
Fabrication	2 533 502	2 490 699	7,5	-1,4	-1,7
Fabrication d'aliments	297 743	301 164	0,9	3,0	1,1
Fabrication de boissons et de produits du tabac	x	x	...	...	...
Usines de textiles et de produits textiles	13 666	13 688	...	...	0,2
Fabrication de vêtements et de produits en cuir et de produits analogues	x	x	...	...	...
Fabrication de produits en bois	x	x	...	...	...
Fabrication du papier	133 678	142 609	0,4	-9,8	6,7
Impression et activités connexes de soutien	115 702	118 395	0,4	1,4	2,3
Fabrication de produit du pétrole et du charbon	5 058	5 425	0,0	...	7,3
Fabrication de produits chimiques	148 582	144 765	0,4	-1,1	-2,6
Fabrication de produits en plastique et en caoutchouc	85 107	80 695	0,2	-8,3	-5,2
Fabrication de produits minéraux non métalliques	143 660	144 205	0,4	-5,4	0,4
Première transformation des métaux	x	x	...	...	...
Fabrication de produits métalliques	214 561	223 131	0,7	1,6	4,0
Fabrication de machines	x	x	...	...	...
Fabrication de produits informatiques et électroniques	172 249	160 263	0,5	6,4	-7,0
Fabrication de matériel, appareils et composants électriques	70 792	72 105	0,2	0,5	1,9
Fabrication de matériel de transport	x	x	...	...	...
Fabrication de meubles et de produits connexes	72 280	63 713	0,2	-4,2	-11,9
Activités diverses de fabrication	136 441	135 243	0,4	2,7	-0,9
Secteur des services	26 405 879	27 619 261	82,6	4,3	4,6
Commerce de gros	1 325 179	1 421 247	4,3	5,4	7,2
Commerce de détail	1 968 597	2 001 757	6,0	3,0	1,7
Transport et entreposage	1 150 981	1 238 486	3,7	4,7	7,6
Industrie de l'information et industrie culturelle	872 698	900 346	2,7	5,0	3,2
Finance et assurances, services immobiliers et de location et de location à bail et gestion de sociétés et d'entreprises	5 880 972	6 254 062	18,7	4,6	6,3
Services professionnels, scientifiques et techniques	1 936 251	2 048 941	6,1	6,4	5,8
Services administratifs, de soutien, de gestion des déchets et d'assainissement	830 743	814 169	2,4	2,4	-2,0
Services d'enseignement	2 141 708	2 236 144	6,7	3,0	4,4
Soins de santé et assistance sociale	3 020 368	3 145 350	9,4	4,4	4,1
Arts, spectacles et loisirs	269 504	279 509	0,8	3,9	3,7
Hébergement et services de restauration	1 014 412	1 083 249	3,2	2,2	6,8
Autres services, sauf les administrations publiques	645 237	681 173	2,0	3,4	5,6
Administrations publiques	5 349 229	5 514 828	16,5	4,9	3,1

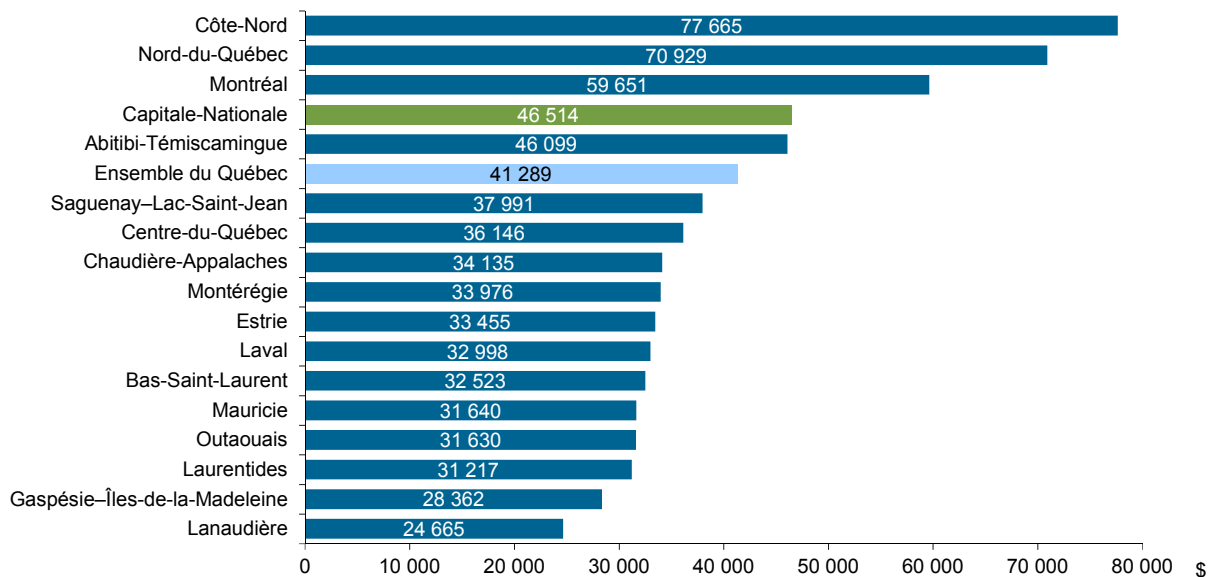
Sources : Institut de la statistique du Québec; ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire; Revenu Québec, Pêches et Océans Canada; Statistique Canada.

Produit intérieur brut par habitant

Le PIB par habitant est un indicateur souvent utilisé pour faciliter les comparaisons entre les régions quant à l'importance de la production dans un territoire donné. En matière de PIB par habitant, la Capitale-Nationale figure au quatrième rang. Il s'élève à 46 514 \$ en 2012, soit une augmentation de 3,0 % par rapport à l'année précédente. À titre indicatif, le PIB par habitant est de 41 289 \$ dans l'ensemble du Québec, ce qui constitue une augmentation de 2,4 % depuis 2011.

Figure 5.1.1

Produit intérieur brut par habitant, régions administratives et ensemble du Québec, 2012



Sources : Institut de la statistique du Québec; ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire; Revenu Québec, Pêches et Océans Canada; Statistique Canada.

5.2 Revenu disponible par habitant

par Stéphane Ladouceur, Direction des statistiques sectorielles et du développement durable

Après avoir augmenté de 3,4 % en 2011, le revenu disponible par habitant de la Capitale-Nationale croît avec un peu moins de vigueur en 2012, soit de 2,3 %, un rythme de croissance similaire à celui observé au Québec. Le ralentissement de la croissance est attribuable, en grande partie, au fait que la rémunération des salariés et le revenu mixte net ont augmenté moins rapidement qu'en 2011.

Avec un revenu disponible de 27 616 \$ par habitant, la Capitale-Nationale se classe au quatrième rang parmi les 17 régions administratives, tout juste devant les Laurentides (27 527 \$), mais derrière la Monterégie (27 769 \$). Au Québec, le revenu disponible est plus faible que celui de la Capitale-Nationale et il s'élève à 26 347 \$ par habitant en 2012.

Décomposition du revenu disponible

La composition du revenu des ménages permet de mieux comprendre l'avance de la région en regard de la moyenne québécoise. Ainsi, dans les prochains paragraphes, la structure de revenu des ménages de la Capitale-Nationale sera décortiquée et comparée avec celles des ménages de l'ensemble du Québec.

Tableau 5.2.1

Revenu disponible et ses principales composantes par habitant, Capitale-Nationale et ensemble du Québec, 2011-2012

Composantes du revenu	Capitale-Nationale			Ensemble du Québec		
	2011 ^r	2012 ^p	Variation 2012/2011	2011 ^r	2012 ^p	Variation 2012/2011
	\$/hab.		%	\$/hab.		%
Rémunération des salariés	24 495	25 130	2,6	22 767	23 399	2,8
Revenu mixte net	3 770	3 911	3,8	3 484	3 614	3,7
Revenu net de la propriété	2 839	3 029	6,7	2 878	2 957	2,8
Égal:						
Revenu primaire	31 104	32 070	3,1	29 129	29 969	2,9
Plus :						
Transferts courants reçus	5 549	5 740	3,4	5 645	5 834	3,4
Des institutions sans but lucratif au service des ménages	93	96	2,4	108	110	2,5
Des administrations publiques	5 433	5 621	3,5	5 477	5 663	3,4
Administration fédérale	2 389	2 453	2,7	2 449	2 507	2,4
Administration provinciale	1 520	1 558	2,5	1 682	1 744	3,7
Administrations autochtones	4	4	- 20,2	19	14	- 24,7
RRQ et RPC	1 521	1 607	5,6	1 326	1 398	5,4
Des non-résidents	22	23	3,5	60	61	1,1
Moins:						
Transferts courants payés	9 665	10 195	5,5	8 991	9 457	5,2
Aux institutions sans but lucratif au service des ménages	335	343	2,5	387	396	2,5
Aux administrations publiques	9 288	9 806	5,6	8 490	8 941	5,3
Impôts sur le revenu	6 074	6 439	6,0	5 541	5 853	5,6
Cotisations aux régimes d'assurance sociale	2 646	2 793	5,6	2 384	2 518	5,6
Autres transferts courants aux administrations publiques	567	574	1,2	565	570	0,9
Aux non-résidents	43	46	7,3	114	120	4,8
Égal :						
Revenu disponible	26 988	27 616	2,3	25 783	26 347	2,2

Sources : Institut de la statistique du Québec; Affaires autochtones et Développement du Nord Canada; Commission de la santé et de la sécurité du travail; Emploi et Développement social Canada; ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire; ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de la Science; Office de la sécurité du revenu des chasseurs et piégeurs cris; Régie des rentes du Québec; Revenu Québec; Secrétariat aux affaires autochtones; Société de l'assurance automobile du Québec; Statistique Canada.

Compilation : Institut de la statistique du Québec.

Revenu primaire

Le revenu primaire, soit celui que tirent les ménages de leur contribution à l'activité économique (aussi appelé revenu de marché), atteint 32 070 \$ par habitant dans la Capitale-Nationale, soit un niveau supérieur à la moyenne provinciale (29 969 \$). Tant dans la région que dans l'ensemble du Québec, le revenu primaire représente plus des trois quarts du revenu total des ménages.

La rémunération des salariés, principale composante du revenu primaire des ménages, demeure bien plus élevée dans la Capitale-Nationale (25 130 \$) que dans l'ensemble de la province (23 399 \$). Cette situation s'explique, entre autres, par le fait que le taux d'emploi et le salaire hebdomadaire moyen des employés sont plus élevés dans la région que dans l'ensemble du Québec.

Le revenu mixte net, deuxième composante en importance du revenu primaire des ménages, est plus élevé dans la Capitale-Nationale (3 911 \$) que dans l'ensemble du Québec (3 614 \$). Le revenu mixte net englobe le revenu net des exploitants agricoles, le revenu net des entreprises individuelles ainsi que le revenu des loyers. D'ailleurs, le revenu des loyers continue de progresser fortement en regard de 2011 dans la région (+ 3,7 %), stimulé par la vigueur du marché immobilier.

Quant au revenu net de la propriété de la Capitale-Nationale (3 029 \$), soit la différence entre les revenus de placement reçus et payés par les ménages, il dépasse pour la première fois celui de l'ensemble du Québec (2 957 \$). Il faut dire qu'en 2012, le

revenu net de la propriété de la région a bondi de 6,7 % par rapport à l'année précédente, soit la deuxième plus forte croissance au Québec.

Transferts courants reçus

À l'instar des autres régions, les ménages de la Capitale-Nationale reçoivent principalement des transferts courants en provenance des administrations publiques, tandis que les transferts reçus des non-résidents et des institutions sans but lucratif au service des ménages (ISBLSM) représentent une source de revenus relativement négligeable. En 2012, les différents paliers de gouvernement ont versé, à eux seuls, en prestations sociales et crédits d'impôt remboursables, plus de 5 600 \$ par habitant dans la région, comparativement à 5 663 \$ au Québec. Les transferts gouvernementaux sont moins importants dans la Capitale-Nationale en raison du fait que les résidents ont moins recours aux prestations d'assurance-emploi et d'aide sociale comparativement à ceux des autres régions. Il faut souligner, toutefois, qu'en raison du vieillissement de la population, les prestations du Régime des rentes du Québec (RRQ) et du Régime de pensions du Canada (RPC) occupent une part de plus en plus importante dans le revenu total des ménages de la région.

Transferts courants payés

Pour calculer le revenu disponible, on déduit du revenu total les transferts que paient les ménages aux administrations publiques, aux non-résidents ainsi qu'aux ISBLSM. Le revenu disponible représente ainsi la part du revenu qui reste à la disposition des ménages pour la consommation finale de biens et de services ainsi que pour l'épargne.

En raison d'un revenu plus élevé, les transferts payés aux gouvernements par les ménages de la Capitale-Nationale (9 806 \$), sous forme d'impôt sur le revenu, de cotisations aux régimes d'assurance sociale et autres transferts, sont supérieurs à ceux de l'ensemble du Québec (8 941 \$). D'ailleurs, pour la première fois, les habitants de la Capitale-Nationale sont ceux qui paient le plus dans la province, en moyenne, en transferts courants aux différents paliers de gouvernement.

Par ailleurs, il importe de mentionner que les dons de bienfaisance sont aussi déduits du revenu des ménages, étant donné qu'ils sont considérés, selon les normes du système de comptabilité nationale canadien, comme des transferts courants aux ISBLSM. En 2012, les résidents de la Capitale-Nationale ont donné en moyenne 343 \$ aux ISBLSM, ce qui est moins que dans l'ensemble du Québec (396 \$).

Évolution du revenu disponible des ménages dans les MRC

En 2012, le revenu disponible par habitant croît en regard de 2012 dans l'ensemble des MRC de la région, à l'exception de La Jacques-Cartier où il recule de 0,5 %, sous l'effet conjugué d'une baisse du revenu net de la propriété et d'une augmentation des impôts et des cotisations sociales payés par les ménages. La MRC de Charlevoix (+ 4,7 %) se distingue en enregistrant la plus forte croissance dans la région, stimulée par l'accroissement marqué de la rémunération des salariés de même que du revenu net de la propriété.

Les inégalités de revenu demeurent relativement fortes entre les territoires supralocaux de la Capitale-Nationale. Les deux MRC de l'est de la région, à savoir Charlevoix-Est (22 967 \$) et Charlevoix (24 466 \$), ont un revenu disponible largement inférieur à celles de La Jacques-Cartier (33 692 \$) et de L'Île-d'Orléans (31 481 \$). Le retard historique des deux MRC de l'est de la Capitale-Nationale est attribuable, en grande partie, à la rémunération des salariés et au taux de travailleurs qui sont moindres que dans le reste de la région.

Tableau 5.2.2

Revenu disponible des ménages par habitant, MRC de la Capitale-Nationale et ensemble du Québec, 2008-2012

	2008 ^r	2009 ^r	2010 ^r	2011 ^r	2012 ^p	Variation 2012/2011	TCAM 2012/2008
	\$/hab					%	
Charlevoix-Est	21 187	21 894	21 825	22 411	22 967	2,5	2,0
Charlevoix	21 269	21 901	22 927	23 366	24 466	4,7	3,6
L'Île-d'Orléans	29 381	29 062	29 584	30 216	31 481	4,2	1,7
La Côte-de-Beaupré	25 798	26 968	27 589	29 148	29 848	2,4	3,7
La Jacques-Cartier	30 046	31 027	31 902	33 853	33 692	-0,5	2,9
Québec	25 108	25 990	26 062	26 827	27 464	2,4	2,3
Portneuf	22 037	22 777	23 387	24 788	25 525	3,0	3,7
Capitale-Nationale	25 027	25 900	26 094	26 988	27 616	2,3	2,5
Ensemble du Québec	24 389	24 638	24 914	25 783	26 347	2,2	1,9

Note : Selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 31 décembre 2013.

Sources : Institut de la statistique du Québec; Affaires autochtones et Développement du Nord Canada; Commission de la santé et de la sécurité du travail; Emploi et Développement social Canada; ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire; ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de la Science; Office de la sécurité du revenu des chasseurs et piégeurs cris; Régie des rentes du Québec; Revenu Québec; Secrétariat aux affaires autochtones; Société de l'assurance automobile du Québec; Statistique Canada.

Compilation : Institut de la statistique du Québec.

Par ailleurs, les résidents des MRC de Charlevoix et de Charlevoix-Est sont ceux qui reçoivent le plus en transferts des administrations publiques. En 2012, ils ont reçu, en moyenne, plus de 7 100 \$ en prestations sociales et crédits d'impôt remboursables. Les prestations de la Sécurité de la vieillesse, du RRQ et de l'assurance-emploi sont les principaux transferts dans ces deux territoires supralocaux. À l'opposé, c'est dans La Jacques-Cartier (4 442 \$) que les transferts gouvernementaux par habitant sont les plus bas.

6. Investissements et permis de bâtir

par Jean-François Fortin, Direction des statistiques économiques

6.1 Investissements

Selon les intentions pour 2014, les investissements dans la région de la Capitale-Nationale devraient atteindre 7,5 G\$, en hausse de 5,9 % par rapport à 2013, suivant une croissance de 6,3 % entre 2012 et 2013. La région représenterait ainsi 11,0 % du total québécois (68,5 G\$). À ce chapitre, la croissance de la région est plus rapide que celle de l'ensemble des régions (+ 2,0 %), tout comme en 2013 (moyenne provinciale : – 2,8 %). La région arrive au cinquième rang parmi les 17 régions administratives en ce qui concerne la croissance annuelle.

Tableau 6.1.1

Dépenses en immobilisation par industrie¹ et par secteur, Capitale-Nationale, 2010-2014²

	2010	2011	2012	2013	2014	Variation 2014/2013	Part relative dans la région (2014)	Part relative dans le Québec (2014)
	k\$						%	
Production de biens	612 630	718 693	703 905	790 196	777 062	– 1,7	10,3	5,0
Production de services	3 986 583	3 409 049	3 586 630	4 126 261	4 255 793	3,1	56,4	14,5
Logement	2 486 056	2 346 943	2 412 351	2 206 896	2 514 218	13,9	33,3	10,6
Total	7 085 269	6 474 685	6 702 885	7 123 354	7 547 073	5,9	100,0	11,0
Secteur privé non résidentiel	1 990 203	1 772 152	1 786 928	1 932 960	1 864 526	– 3,5	24,7	8,3
Secteur public	2 609 011	2 355 589	2 503 606	2 983 497	3 168 328	6,2	42,0	14,3

Note : En raison de l'arrondissement des données, le total ne correspond pas nécessairement à la somme des parties.

1. Statistique Canada, *Système de classification des industries de l'Amérique du Nord, Canada 2002*.

2. 2010-2012 : dépenses réelles; 2013 : dépenses réelles provisoires; 2014 : perspectives.

Sources : Institut de la statistique du Québec; Statistique Canada, *Enquête sur les dépenses en immobilisation*, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Les industries productrices de biens, qui comptent pour 10,3 % de l'investissement régional en 2014, sont en légère décroissance (– 1,7 %) par rapport à 2013, pour atteindre 777,1 M\$. L'investissement dans la région représente 5,0 % de l'investissement total de ces industries au Québec. En 2014, l'investissement de ces industries se concentre dans le secteur des services publics (404,5 M\$) et dans celui de la fabrication (197,2 M\$).

L'investissement dans les industries productrices de services, représentant plus de la moitié de l'investissement régional (56,4 %), est en hausse de 3,1 % par rapport à 2013 et se chiffre à 4,3 G\$. Il s'agit d'une troisième année de croissance annuelle positive, suivant une diminution en 2011. La variation annuelle de l'investissement de la région dans ces industries, qui constitue 14,5 % de l'investissement québécois (29,3 G\$), est supérieure à la moyenne provinciale (+ 3,0 %). Les administrations publiques dominent, avec des investissements prévus de 2,0 G\$ en 2014, soit 47,5 % du total des industries productrices de services.

L'investissement résidentiel, qui représente 33,3 % de l'investissement régional en 2014, est en croissance de 13,9 %, pour s'établir à 2,5 G\$. Il s'agit d'une variation annuelle supérieure à la moyenne québécoise (+ 6,6 %). La région s'approprie 10,6 % du total provincial.

Le secteur privé non résidentiel, qui monopolise 24,7 % de l'investissement total, est en décroissance de 3,5 % par rapport à 2013, pour s'élever à 1,9 G\$. Cela correspond à une variation annuelle inférieure à la moyenne québécoise (– 2,4 %). La région de la Capitale-Nationale représente 8,3 % du secteur privé non résidentiel québécois. Les investissements publics affichent une croissance de 6,2 % par rapport à 2013, pour s'établir à 3,2 G\$. Il s'agit d'une variation annuelle supérieure à la moyenne québécoise (+ 2,0 %). Cette région accapare 14,3 % des investissements publics au Québec.

6.2 Permis de bâtir

La valeur des permis de bâtir délivrés par les municipalités de la région de la Capitale-Nationale atteint 1,6 G\$ en 2013, en hausse de 1,8 % par rapport à 2012. La croissance s'observe dans le secteur non résidentiel (+ 64,3 %), alors que le secteur résidentiel est en décroissance (– 24,7 %).

Les permis de bâtir résidentiels ont autorisé la construction de 4 492 nouvelles unités indépendantes, comparativement à 6 864 en 2012. La valeur des permis délivrés dans ce secteur se concentre dans les MRC de Québec (517,4 M\$) et de La Jacques-Cartier (131,7 M\$). En nombre de nouvelles unités indépendantes autorisées, la MRC de Québec arrive en tête avec 3 159, suivie de celles de La Jacques-Cartier (512) et de Portneuf (404).

La valeur des permis de bâtir non résidentiels octroyés en 2013 est supérieure à la moyenne des cinq dernières années dans toutes les sous-composantes. Les permis de bâtir commerciaux se concentrent dans la MRC de Québec (482,2 M\$), valeur supérieure à la moyenne des cinq dernières années (311,0 M\$).

Les permis de bâtir industriels accordés représentent 98,7 M\$ et se concentrent dans la MRC de Québec (86,7 M\$), une valeur supérieure à la moyenne des cinq dernières années. Finalement, les permis de bâtir institutionnels se chiffrent à 160,7 M\$, encore une fois concentrés dans la MRC de Québec.

Tableau 6.2.1

Nombre de nouvelles unités de logement indépendantes autorisées, MRC de la Capitale-Nationale et ensemble du Québec, 2011-2013

	2011	2012	2013	Variation 2013/2012
	n			%
Charlevoix-Est	58	58	56	– 3,4
Charlevoix	34	36	26	– 27,8
L'Île-d'Orléans	70	60	19	– 68,3
La Côte-de-Beaupré	434	341	316	– 7,3
La Jacques-Cartier	550	631	512	– 18,9
Québec	3 794	5 090	3 159	– 37,9
Portneuf	498	648	404	– 37,7
Capitale-Nationale	5 438	6 864	4 492	– 34,6
Ensemble du Québec	53 890	51 262	42 493	– 17,1

Note : Selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 31 décembre 2013.

Source : Statistique Canada, *Enquête des permis de bâtir*, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Tableau 6.2.2

Valeur des permis de bâtir selon le type de construction, MRC de la Capitale-Nationale et ensemble du Québec, 2013

	Résidentiel		Commercial		Industriel		Institutionnel	
	k\$	Moyenne 08-12	k\$	Moyenne 08-12	k\$	Moyenne 08-12	k\$	Moyenne 08-12
Charlevoix-Est	18 049	16 259	3 448	4 417	1 201	3 638	2 957	4 538
Charlevoix	9 477	10 543	1 469	3 895	572	4 713	4 773	2 137
L'Île-d'Orléans	9 590	13 602	314	490	832	1 177	959	487
La Côte-de-Beaupré	64 055	77 739	5 996	3 731	578	1 052	2 553	2 057
La Jacques-Cartier	131 711	143 154	8 635	5 363	580	4 672	8 553	2 090
Québec	517 389	660 083	482 205	310 966	86 714	61 303	139 567	85 957
Portneuf	79 381	81 483	7 168	9 051	8 261	6 004	1 358	7 050
Capitale-Nationale	829 652	1 002 862	509 235	337 913	98 738	82 558	160 720	104 316
Ensemble du Québec	8 950 402	9 507 044	3 336 490	2 846 766	1 029 046	1 008 238	1 887 639	1 264 119

Note : Selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 31 décembre 2013.

Source : Statistique Canada, *Enquête des permis de bâtir*, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

7. Mode de transport utilisé pour se rendre au travail

par Sophie Brehain, Direction des statistiques sectorielles et du développement durable

Selon l'*Enquête nationale auprès des ménages* (ENM) de 2011, environ 3,6 millions de Québécois et 346 000 habitants de la Capitale-Nationale se déplacent pour se rendre au travail. L'analyse qui suit présente pour la région administrative et ses MRC géographiques, la répartition de ces travailleurs de 15 ans et plus selon le principal mode de transport utilisé, c'est-à-dire celui pour réaliser la plus grande partie du trajet. Notons l'influence de la MRC de Québec qui compte pour 80 % des travailleurs de la région se déplaçant pour aller travailler.

Transport en véhicule privé (automobile, camion ou fourgonnette)

Dans l'ensemble du Québec, 78 % des travailleurs se déplacent en automobile, camion ou fourgonnette pour se rendre sur leur lieu de travail. Parmi ces navetteurs, 86 % voyagent seuls et 14 % font du covoiturage.

Dans la région de la Capitale-Nationale, la proportion de travailleurs se déplaçant en véhicule privé est légèrement plus élevée qu'au niveau provincial, soit 80 %. Une proportion de navetteurs relativement semblable à la moyenne québécoise circulent seuls (85 %) ou font du covoiturage (15 %).

Les travailleurs de la MRC de Québec utilisent proportionnellement moins les véhicules privés pour se rendre au travail que les travailleurs des six autres MRC de la région (76 % contre plus de 89 % respectivement).

Tableau 7.1

Répartition des travailleurs selon le principal mode de transport utilisé pour se rendre au travail, MRC de la Capitale-Nationale et ensemble du Québec, 2011

	Véhicule privé	Part des travailleurs qui voyagent en véhicule privé		Transport durable	Part des travailleurs selon le mode de transport durable		Autres moyens de transport
		Seuls	Covoiturage		Transport en commun	Transport actif	
MRC de résidence				%			
Charlevoix-Est	93	86	14	6	12	89	1
Charlevoix	89	87	13	9	14	86	2
L'Île-d'Orléans	93	83	17	6	x	x	-
La Côte-de-Beaupré	92	83	17	7	38	63	1
La Jacques-Cartier	96	84	16	3	45	55	1
Québec	76	85	15	23	61	39	1
Portneuf	93	88	12	6	10	90	1
Capitale-Nationale	80	85	15	20	59	41	1
Ensemble du Québec	78	86	14	21	65	35	1

Notes : Selon dénomination et le découpage des MRC géographiques au 1^{er} janvier 2011.

Les territoires des MRC géographiques représentent l'équivalent des territoires des divisions de recensement (DR).

Le principal critère de diffusion relié à la qualité des estimations de l'ENM est le taux global de non-réponse (TGN). Ainsi, plus le TGN est élevé, plus le risque de biais augmente. Les estimations de l'ENM pour toute région géographique présentant un taux global de non-réponse égal ou supérieur à 50 % ne sont pas diffusées, car elles contiennent un niveau d'erreurs élevé. Les TGN pour les données présentées dans ce tableau sont : Charlevoix-Est 21,6 %, Charlevoix 25,1 %, L'Île-d'Orléans 43,8 %, La Côte-de-Beaupré 29,1 %, La Jacques-Cartier 33,1 %, Québec 21,5 %, Portneuf 34,0 %, Capitale-Nationale 23,5 %, ensemble du Québec 22,4 %.

En raison de l'arrondissement aléatoire réalisé pour protéger le caractère confidentiel des renseignements recueillis, la somme des répartitions en pourcentages par mode de transport pour un territoire donné peut ne pas être égale à 100 %.

Source : Statistique Canada, *Enquête nationale auprès des ménages* (2011), adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Transport durable

Dans l'ensemble de la province, près d'un cinquième des travailleurs (21 %) utilisent un transport durable pour effectuer la plus grande partie de leur trajet domicile-travail, c'est-à-dire le transport en commun ou le transport actif. Ce dernier se définit comme la marche et la bicyclette. Parmi ces travailleurs, 65 % circulent en transport en commun et 35 % se déplacent activement. Chez les utilisateurs du transport en commun, 59 % prennent l'autobus pour la plus grande partie de leur trajet-domicile-travail, 34 % le métro, 7 % le train de banlieue et une infime proportion le traversier. Quant aux travailleurs utilisant un mode de transport plus actif, ils sont 81 % à marcher et 19 % à pédaler pour se rendre au travail.

Dans la région de la Capitale-Nationale, un travailleur sur cinq utilise également un moyen de transport durable. Le transport en commun, presque exclusivement l'autobus, est le mode de transport durable employé proportionnellement par le plus de travailleurs résidant dans la région (59 %).

Les travailleurs de la MRC de Québec qui utilisent le transport durable comptent pour 94 % des travailleurs de la région utilisant ce mode de transport. Par conséquent, ils présentent un portrait très semblable à celui de la Capitale-Nationale : 23 % des travailleurs de cette MRC se déplacent en transport durable. Parmi ceux-ci, environ 61 % utilisent le transport en commun (en l'occurrence l'autobus) et 39 % le transport actif. Les résidents de la MRC de Québec qui marchent pour se rendre sur leur lieu de travail sont près de cinq fois plus nombreux que ceux qui empruntent leur vélo.

8. Santé

par Marie-Hélène Provençal, Direction des statistiques sectorielles et du développement durable

Le découpage géographique utilisé pour analyser cette section est celui des régions sociosanitaires, délimitées officiellement par le ministère de la Santé et des Services sociaux au printemps 2005. Par ailleurs, l'analyse dans cette section est essentiellement focalisée sur l'offre de services dans le système de santé au Québec, à savoir le personnel de la santé.

En 2012, dans la Capitale-Nationale, le nombre de médecins augmente de 1,4 %, ce qui fait perdurer la croissance amorcée en 1999. Au Québec, ce nombre s'accroît de 2,7 %, ce qui porte l'effectif à 18 003. Depuis 2008, l'accroissement du nombre de médecins dans la région (+ 7,4 %) est dû davantage aux spécialistes (+ 9,6 %) qu'aux omnipraticiens (+ 4,3 %). Au Québec, les spécialistes (+ 12,0 %) plus que les omnipraticiens (+ 7,3 %) ont participé à l'augmentation du nombre de médecins (+ 9,7 %). Pour ce qui est des dentistes, on assiste en 2012 à une diminution de 0,3 %, et ce, après une année de croissance. Depuis 2008, le nombre de dentistes dans la Capitale-Nationale a augmenté de 4,0 %.

On enregistre en 2012-2013 pour le personnel infirmier une hausse de 1,2 % dans la Capitale-Nationale. Cette croissance est plus marquée chez les infirmières cliniciennes et praticiennes (+ 4,8 %) et les infirmières auxiliaires (+ 4,5 %) que chez les préposées aux bénéficiaires (+ 1,2 %) et les infirmières (– 2,0 %).

Tableau 8.1

Personnel de la santé, région sociosanitaire de la Capitale-Nationale, 2008 (2008-2009) à 2012 (2012-2013)

	Unité	2008	2009	2010	2011	2012
Médecins¹	n	1 981	2 014	2 059	2 098	2 127
Omnipraticiens	n	866	873	888	897	905
Ensemble des spécialistes	n	1 115	1 141	1 171	1 201	1 222
Nombre pour 1 000 habitants ^{2,r}	n pour 1 000 hab.	2,90	2,91	2,93	2,95	2,96
Dentistes¹	n	327	343	340	341	340
Nombre pour 1 000 habitants ^{2,r}	n pour 1 000 hab.	0,48	0,50	0,48	0,48	0,47
		2008-2009	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013
Personnel infirmier^{3,4}	n	12 793	12 883	12 971	13 067	13 220
Infirmières	n	5 154	4 945	4 878	4 787	4 692
Infirmières cliniciennes et praticiennes	n	2 031	2 178	2 336	2 451	2 569
Infirmières auxiliaires	n	1 564	1 605	1 670	1 745	1 824
Préposées aux bénéficiaires	n	4 044	4 155	4 087	4 084	4 135
Nombre pour 1 000 habitants ^{2,r}	n pour 1 000 hab.	18,71	18,61	18,48	18,38	18,40

Note: Bien que regroupant une grande majorité de femmes, les données sur les infirmières, les infirmières cliniciennes et praticiennes, les infirmières auxiliaires et les préposées aux bénéficiaires incluent également les hommes.

1. Dans les statistiques, seuls les médecins et les dentistes (incluent les spécialistes en chirurgie buccale et maxillo-faciale) ayant reçu de la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ) au moins un paiement pour des services médicaux rendus durant l'année visée sont pris en compte.
2. Calculé pour l'ensemble du personnel concerné par rapport à la population prise au 1^{er} juillet de chaque année financière. Pour plusieurs raisons, les ratios médecins/population par région ne doivent pas être interprétés comme des indicateurs d'accès aux services médicaux. Parmi ces raisons, la principale tient au fait que les populations de plusieurs régions reçoivent une partie importante des services qui leur sont fournis de médecins d'une région autre que celle dans laquelle résident ces populations. C'est le cas notamment des populations des régions situées en périphérie des grands centres de Montréal et de Québec.
3. Les données sont présentées sur la base des années financières (du 1^{er} avril au 31 mars). L'effectif du réseau de la santé et des services sociaux comprend uniquement certaines catégories du personnel infirmier: les infirmières, les infirmières cliniciennes et praticiennes, les infirmières auxiliaires et les préposées aux bénéficiaires.
4. Nombre de personnes à l'emploi du réseau au 31 mars de l'année. Les personnes occupant plus d'un emploi au 31 mars sont comptabilisées une seule fois, en priorisant selon le statut (d'abord temps complet régulier, puis temps partiel régulier et ensuite temps partiel occasionnel), et, pour un même statut, selon l'équivalent temps complet (ETC) (MSSS, 2013).

Sources : Ministère de la Santé et des Services sociaux, 2014; Régie de l'assurance maladie du Québec, 2014.

9. Éducation

9.1 Taux de diplomation aux études collégiales

par Sophie Brehain, Institut de la statistique du Québec (Direction des statistiques sectorielles et du développement durable) et Jane-Hélène Gagnon, Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche, et de la Science (Direction de l'enseignement collégial)

Le taux de diplomation aux études collégiales présente les taux d'obtention cumulés des diplômes d'études collégiales (DEC) et des attestations d'études collégiales (AEC). Il est calculé pour des cohortes d'étudiants inscrits pour la première fois au collégial à un trimestre d'automne donné. Ces nouveaux inscrits au collégial étaient à l'enseignement ordinaire, dans un programme ou un cheminement conduisant à l'obtention d'un DEC et dans un établissement d'enseignement collégial de la région. Le taux est mesuré deux ans après la durée prévue des études du programme de DEC à la première inscription au collégial¹. Seule la première sanction des études collégiales, diplôme ou attestation, obtenue par l'étudiant est considérée dans le calcul. La présente analyse porte sur les cinq dernières cohortes pour lesquelles les données sont disponibles, soit celles des nouveaux inscrits au collégial aux trimestres d'automne de 2003 à 2007.

Le taux de diplomation aux études collégiales des 6 706 étudiants nouvellement inscrits à l'ordre d'enseignement collégial à l'automne de 2007 dans l'ensemble des établissements de la région de la Capitale-Nationale est de 69,8 %. Ce taux est en légère diminution par rapport au taux des deux cohortes précédentes. Le plus bas taux a été observé pour la cohorte des nouveaux inscrits au collégial à l'automne 2004, soit 68,8 %. Les étudiants des établissements de la Capitale-Nationale affichent un taux de diplomation aux études collégiales plus élevé que celui de l'ensemble du Québec pour les cinq cohortes observées. Au Québec, sur les 55 359 nouveaux inscrits au collégial à l'automne de 2007, 64,6 % ont obtenu un diplôme ou une attestation d'études collégiales. Ce résultat est le plus bas observé pour la période. En effet, le taux de diplomation aux études collégiales de l'ensemble du Québec oscille entre 66,0 % (2003) et 64,6 % (2007).

Tout comme à l'échelle provinciale, le taux de diplomation des étudiantes inscrites pour la première fois au collégial dans un établissement d'enseignement de la région de la Capitale-Nationale est systématiquement plus élevé que celui des hommes. L'écart le plus important est constaté pour la cohorte de l'automne 2003 où il s'élève à 15,7 points de pourcentage. Les dernières données disponibles montrent cependant une réduction de cet écart à 12,6 points de pourcentage, avec un taux de diplomation auprès des étudiantes de 75,0 % contre 62,4 % chez les étudiants de la cohorte de 2007.

Des 3 988 nouveaux inscrits au collégial dans un DEC de type préuniversitaire à l'automne 2007, 74,1 % ont obtenu un diplôme ou une attestation d'études collégiales. Le taux de diplomation auprès des 2 054 nouveaux inscrits au collégial dans un programme de DEC technique à la même année est plus faible, soit 70,8 %. Pour chaque cohorte, le nombre de nouveaux inscrits au collégial dans un cheminement en accueil ou transition est beaucoup moins important (664 inscrits à l'automne 2007) que celui dans les programmes de DEC préuniversitaire ou technique. Ces étudiants sont également ceux qui connaissent les taux de diplomation les plus bas comparativement aux étudiants inscrits dans les deux autres types de programmes de DEC (40,5 % pour la cohorte de 2007). Finalement, peu importe le type de programme dans lequel les étudiants sont inscrits, les taux de diplomation des femmes sont toujours plus élevés que ceux des hommes. Ce phénomène est observé pour toutes les cohortes, et ce, tout comme dans l'ensemble du réseau collégial.

Par ailleurs, parmi les étudiants n'ayant pas obtenu de diplôme d'études collégiales ni d'attestation d'études collégiales, un certain pourcentage obtient un diplôme d'études professionnelles (DEP) au cours de cette même période de deux ans après la durée prévue des études collégiales du programme de DEC initial. Chez la cohorte des nouveaux inscrits au collégial à l'automne 2007, dans les établissements de la région de la Capitale-Nationale, 5,8 % des étudiants obtiennent un DEP. La prise en compte du pourcentage d'étudiants ayant obtenu un DEC ou une AEC (69,8 %) ainsi que ceux ayant obtenu un DEP

1. Soit au terme de quatre années écoulées depuis l'entrée au collégial pour les étudiants ayant commencé des études collégiales dans un programme de DEC en formation préuniversitaire, et après cinq années pour ceux dont le programme initial est un DEC de la formation technique ou un cheminement en accueil ou en transition.

(5,8 %) porte à 75,6 % le pourcentage d'étudiants de la cohorte qui ont obtenu une qualification. À l'échelle de l'ensemble du Québec, ce taux global de qualification des étudiants de la cohorte de 2007 est de 70,5 % (64,6 % ayant obtenu un DEC ou une AEC et 5,8 %, un DEP).

Tableau 9.1.1

Taux de diplomation aux études collégiales (DEC et AEC) enregistrés deux ans après la durée prévue des études collégiales selon le type de programme de DEC à la première inscription au collégial et selon le sexe, Capitale-Nationale, cohortes de nouveaux inscrits au collégial aux trimestres d'automne de 2003 à 2007

	2003	2004	2005	2006	2007
	%				
Préuniversitaire	74,7	75,4	75,5	75,4	74,1
Hommes	67,6	68,0	69,8	67,1	67,5
Femmes	79,4	80,6	79,5	81,5	78,8
Technique	66,5	64,2	66,7	67,7	70,8
Hommes	55,0	55,8	60,5	61,8	65,1
Femmes	73,5	69,3	70,5	71,3	74,3
Accueil ou transition	48,4	40,7	44,4	46,6	40,5
Hommes	38,7	35,5	35,1	43,0	33,0
Femmes	59,8	47,0	54,9	50,6	49,2
Ensemble des programmes	69,8	68,8	70,2	70,4	69,8
Hommes	60,4	60,7	63,3	62,9	62,4
Femmes	76,1	74,5	75,0	75,8	75,0

Note : À partir de l'automne 2004 sont exclues les personnes possédant déjà une qualification qui s'inscrivent au collégial à la demande d'un ordre professionnel afin de satisfaire aux exigences de l'obtention ou du recouvrement du droit de pratique au Québec.

Source : Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de la Science.

9.2 Formation universitaire : nombre de diplômés au baccalauréat¹

par Pierre Cambon, Direction des statistiques sectorielles et du développement durable

En 2011, on observe que le nombre de diplômés au baccalauréat a augmenté dans la Capitale-Nationale de 0,7 %, ce qui se situe en dessous de la croissance du Québec (+ 1,6 %). Depuis 2007, on s'aperçoit que le nombre de diplômés a tendance à stagner.

Les 2 447 diplômés au baccalauréat de la Capitale-Nationale sont majoritairement des femmes (61,5 %) en 2011, tout comme au Québec (61,8 %). Au provincial, cette proportion a constamment augmenté entre 2007 et 2010 (+ 1,2 point de pourcentage), mais a diminué entre 2010 et 2011 (– 0,9 point). Dans la Capitale-Nationale, cette proportion est généralement en hausse (+ 0,4 point en 2011), et ce, malgré le faible recul observé en 2010.

Parmi les domaines d'études, c'est celui des sciences sociales et humaines qui procure le plus de diplômés (62,3 %), ce qui est inférieur à la proportion québécoise (65,6 %).

Les trois principales universités d'où viennent les diplômés au baccalauréat de la Capitale-Nationale sont, dans l'ordre, l'Université Laval (72,6 %), l'Université du Québec à Rimouski et l'Université de Montréal (4,6 % et 4,3 % respectivement). La part de l'Université Laval est en hausse pour une quatrième année consécutive (+ 2,3 points en 2011). De leur côté, autant l'Université du Québec à Rimouski que l'Université de Montréal observent une baisse d'environ 1 point par rapport à 2010.

1. Les bacheliers sont classés selon la région administrative de résidence telle que déclarée lors de la dernière inscription en formation générale des jeunes (FGJ). Si cette donnée n'est pas disponible, la région administrative de l'organisme où a été obtenu le premier diplôme d'études secondaires est attribuée.

Tableau 9.2.1

Nombre de diplômés au baccalauréat selon la région administrative de résidence en formation générale des jeunes (FGJ), selon le sexe et le domaine d'études, Capitale-Nationale, 2007-2011

	2007 ^r	2008 ^r	2009 ^r	2010 ^r	2011 ^p
	n				
Capitale-Nationale	2 448	2 662	2 576	2 430	2 447
Sciences de la santé	284	313	313	309	325
Hommes	59	44	52	49	41
Femmes	225	269	261	260	284
Sciences pures et appliquées	542	598	529	486	497
Hommes	362	414	352	338	348
Femmes	180	184	177	148	149
Sciences sociales et humaines	1 500	1 622	1 609	1 510	1 524
Hommes	550	540	554	517	528
Femmes	950	1 082	1 055	993	996
Études plurisectorielles	122	129	125	124	97
Hommes	55	41	38	42	25
Femmes	67	88	87	82	72
Indéterminé	—	—	—	1	4
Hommes	—	—	—	x	x
Femmes	—	—	—	x	x

Source : Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, 2013.

10. Culture et communications

par Marie-Hélène Provençal, Observatoire de la culture et des communications du Québec

La région de la Capitale-Nationale se distingue par son grand nombre d'institutions muséales, dont deux musées nationaux : le Musée national des beaux-arts du Québec et le Musée de la civilisation. Tout comme pour les institutions muséales, la présence des librairies est, en tenant compte de la taille de la population, supérieure à la moyenne québécoise. Après la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, la Capitale-Nationale est la région où le nombre d'écrans de cinéma par 100 000 habitants est le moins élevé (5,7). D'une manière générale, le nombre d'établissements offrant des produits culturels au public dans la région de la Capitale-Nationale est, en tenant compte de la population, légèrement au-dessus de la moyenne québécoise.

Tableau 10.1

Nombre d'établissements culturels de divers types, Capitale-Nationale, 2011-2012

	Établissements		Ratio région/ Québec	Région	Ensemble du Québec
	2011	2012		2012	
	n		%	Nombre d'établissements ¹ par 100 000 habitants	
Centres d'artistes	11	..	..	..	...
Salles de spectacles	59	48	7,6	6,7	7,8
Institutions muséales ²	64	62	14,2	8,6	5,4
Bibliothèques publiques autonomes : points de services	31	31	9,4	4,3	4,1
Bibliothèques publiques affiliées: points de services	35	35	4,9	4,9	8,9
Librairies	46	45	12,4	6,3	4,5
Cinémas et ciné-parcs	8	6	5,7	0,8	1,3
Écrans	54	41	5,5	5,7	9,2
Stations de radio privées et communautaires	20	..	..	..	...

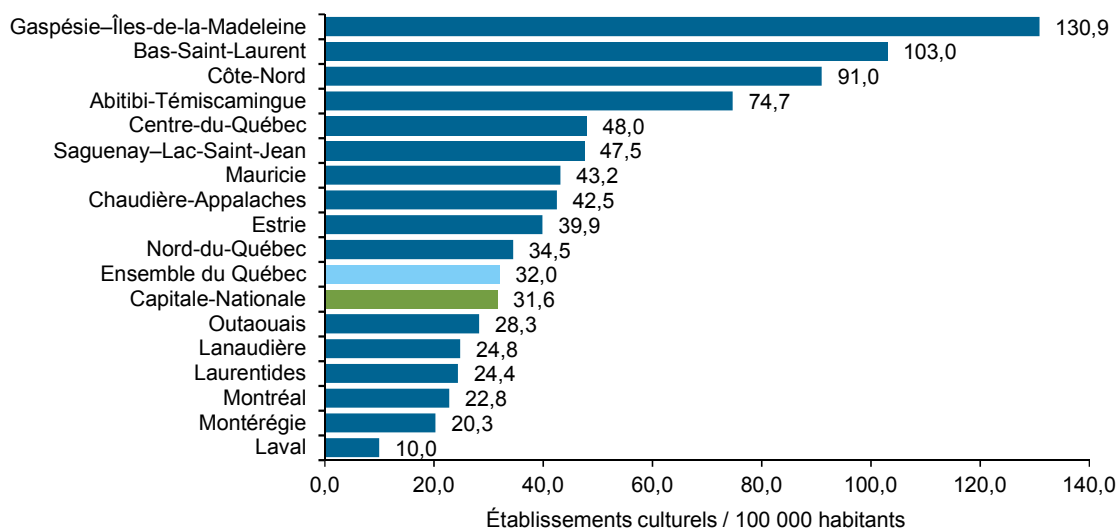
1. À l'exception du nombre d'écrans par 100 000 habitants.

2. Il s'agit du nombre d'institutions muséales ayant fourni des statistiques de fréquentation à l'OCCQ.

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

Figure 10.1

Nombre d'établissements culturels* par 100 000 habitants, régions administratives et ensemble du Québec, 2012



* Incluant les salles de spectacles, les institutions muséales, les points de services de bibliothèques publiques autonomes et de bibliothèques affiliées, les librairies et les cinémas et ciné-parcs.

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

Une fois les résultats pondérés par la taille de la population, la région de la Capitale-Nationale se classe au 1^{er} rang pour l'assistance des cinémas et au 2^e rang pour le nombre d'entrées aux spectacles et les ventes de livres dans les librairies. En 2012, les institutions muséales de la région ont accueilli 2,24 millions de visiteurs, un résultat similaire à 2011 (– 0,4 %). La fréquentation des activités culturelles est largement au-dessus de la moyenne québécoise, ce qui s'explique par la présence de la ville de Québec sur son territoire, le plus important pôle culturel du Québec après Montréal.

Tableau 10.2

Statistiques relatives à certaines activités culturelles, Capitale-Nationale et ensemble du Québec, 2011-2012

	Unité	Activités culturelles de la région 2012	Activités culturelles par 1 000 habitants			
			Capitale-Nationale		Ensemble du Québec	
			2011	2012	2011	2012
Spectacles payants en arts de la scène						
Représentations	n	1 980	2,9	2,8	2,1	2,2
Entrées	n	1 173 206	1 452,0	1 632,7	830,2	896,9
Assistance des cinémas						
Entrées	n	2 397 172	3 647,4	3 335,9	2 724,0	2 615,3
Fréquentation des institutions muséales						
Entrées	n	2 238 225	3 205,5	3 114,7	1 582,2	1 652,4
Ventes de livres par les librairies						
Ventes de livres neufs	\$	58 231 546	85 585,5	81 035,8	55 688,0	54 086,5

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

Concepts et définitions

DÉMOGRAPHIE

Âge médian

Âge qui sépare la population en deux groupes d'effectifs égaux.

Taux d'accroissement annuel moyen

Variation annuelle moyenne de l'effectif d'une population au cours d'une période donnée rapportée à la population moyenne de la période (exprimée en pour mille).

CONDITIONS DE VIE ET BIEN-ÊTRE

Mesure du faible revenu

Mesure dont le seuil représente 50 % du revenu médian québécois après impôt des familles (incluant les personnes hors famille), préalablement ajusté en fonction de la taille et de la composition de la famille à l'aide d'une échelle d'équivalence. Ainsi, une famille est considérée comme à faible revenu lorsque son revenu ajusté est inférieur à ce seuil.

MARCHÉ DU TRAVAIL

Chômeur

Personne disponible pour travailler qui est sans emploi et qui cherche activement un emploi.

Emploi

Ensemble des personnes résidant dans un territoire donné et ayant effectué un travail quelconque contre rémunération ou en vue d'obtenir un bénéfice ainsi que les personnes absentes de leur travail mais qui maintiennent un lien d'emploi.

Population active

Population civile de 15 ans et plus, hors institution et hors réserve, qui sont en emploi ou en chômage.

Taux d'activité

Population active exprimée en pourcentage de la population de 15 ans et plus.

Taux d'emploi

Nombre de personnes actives exprimé en pourcentage de la population de 15 ans et plus.

Taux de chômage

Nombre de chômeurs exprimé en pourcentage de la population active.

Taux de travailleurs

Représente le rapport entre le nombre de travailleurs et le nombre de particuliers ayant produit une déclaration de revenus à Revenu Québec.

Travailleur

Particulier âgé entre 25 et 64 ans ayant des revenus d'emploi ou d'entreprise comme principale source de revenu et résidant dans un territoire donné.

COMPTES ÉCONOMIQUES

Base économique

Pour classer une industrie comme base économique, on calcule le quotient de localisation. Si le quotient de localisation normalisé d'une industrie est plus grand que 0 dans une région, cette industrie sera considérée comme base économique de cette région. Les bases économiques sont en fait les activités qui expliquent la croissance ou le déclin d'un territoire. Elles permettent de mieux définir la personnalité économique particulière ou encore la structure d'un territoire. À long terme, au cours du temps, les bases économiques d'un territoire peuvent se modifier.

Produit intérieur brut

Valeur sans double compte des biens et services produits dans le territoire économique d'une région au cours d'une période donnée, sans égard au caractère étranger ou non de la propriété des facteurs de production. Le PIB aux prix de base correspond au PIB calculé aux prix du marché, moins les prélèvements fiscaux applicables aux produits, plus les subventions à la consommation.

Quotient de localisation

Le quotient de localisation est défini comme la fraction de la valeur ajoutée d'une industrie qui est produite dans une région donnée, sur la fraction du PIB du Québec produit dans la même région. Si ce rapport est supérieur à 1, cette industrie contribue proportionnellement plus au PIB de la région qu'à celui du Québec.

Revenu disponible des ménages

Somme de tous les revenus reçus par les ménages résidant dans un territoire donné moins les transferts courants versés par ceux-ci à certains secteurs institutionnels. Plus précisément, le revenu disponible se compose du revenu primaire, des transferts courants que reçoivent les ménages des non-résidents, des ISBLSM et des administrations publiques moins les transferts courants que les ménages versent aux non-résidents, aux ISBLSM (les dons), ainsi qu'aux administrations publiques comme les impôts sur le revenu et les cotisations aux régimes d'assurance sociale.

Revenu disponible des ménages par habitant

Correspond au revenu disponible des ménages d'un territoire donné divisé par la population totale.

Revenu primaire

Les revenus primaires sont les revenus qui échoient aux ménages du fait de leur participation aux processus de production, ou parce qu'elles possèdent les actifs nécessaires pour la production. Les revenus primaires se composent de la rémunération des salariés, du revenu mixte net et du revenu net de la propriété. Les revenus primaires ne comprennent pas les cotisations sociales aux régimes d'assurance sociale, ni les prestations versées à partir de ces régimes, les impôts courants sur le revenu, sur le patrimoine, etc., ni les autres transferts courants.

Rémunération des salariés

Elle se définit comme la rémunération totale, en espèces ou en nature, à verser par une entreprise à un salarié pour le travail effectué par celui-ci durant la période comptable. La rémunération des salariés est enregistrée sur la base des droits et obligations; elle est donc mesurée par la valeur de la rémunération en espèces ou en nature qu'un salarié est en droit de recevoir de la part de son employeur, pour le travail effectué au cours de la période concernée, que la rémunération soit payée à l'avance, au moment où le travail est effectué, ou après. Plus précisément, sont considérés dans la rémunération des salariés, les salaires avant retenues, les pourboires, les commissions, les primes de rendement, les honoraires des directeurs et les allocations pour vacances et congés de maladie, ainsi que le solde et les indemnités militaires.

Revenu mixte net

Il correspond au revenu que les entreprises non constituées en société tirent de la production de biens et de services. On l'appelle revenu mixte parce qu'il inclut à la fois le revenu imputé au facteur capital de la production, ainsi que le revenu imputé au facteur travail de la production (rémunération du travail effectué par le ou les propriétaires). Le revenu mixte net correspond au revenu mixte brut moins la consommation de capital fixe.

Revenu net de la propriété

Cette catégorie de revenu correspond essentiellement aux revenus de placement, lesquels comprennent les dividendes, les intérêts sur les obligations canadiennes, de même que les intérêts sur les dépôts en banque ou en société de fiducie. Les gains en capital sont exclus.

Transferts courants des administrations publiques aux ménages

Paielements tels que les prestations fiscales pour enfants et les crédits d'impôt pour enfants, les prestations d'assurance-emploi, les pensions de sécurité de la vieillesse, les prestations de bien-être social, les bourses d'études et les subventions de recherche, les prestations d'indemnisation des accidents de travail, les subventions aux peuples autochtones, les pensions versées en vertu du Régime de pensions du Canada et du Régime de rentes du Québec, et les allocations aux anciens combattants.

Transferts courants des non-résidents aux ménages

Pensions payées par des administrations publiques étrangères à des résidents canadiens plus les versements faits par des non-résidents à des résidents canadiens.

Transferts courants des ISBLSM aux ménages

Transferts en argent versés aux ménages par les ISBLSM.

Transferts courants des ménages aux non-résidents

Versements par des résidents canadiens à des non-résidents et retenues d'impôt à la source versées à l'étranger.

Transferts courants aux ISBLSM

Ils consistent en des transferts en espèces reçus, régulièrement ou occasionnellement, par les ISBLSM, sous forme de cotisations, de souscriptions, de dons volontaires, etc. Ces transferts sont destinés à couvrir les coûts de la production non marchande des institutions sans but lucratif au service des ménages, ou à fournir les fonds permettant de financer les transferts courants aux ménages résidents ou non résidents, sous forme de prestations d'assistance sociale.

Transferts courants des ménages aux administrations publiques

Impôts sur le revenu, cotisations aux régimes d'assurance sociale et autres transferts courants.

INVESTISSEMENTS ET PERMIS DE BÂTIR

Investissements

Les investissements sont les dépenses en immobilisation relatives aux constructions nouvelles, aux améliorations importantes apportées à des constructions déjà existantes, ainsi qu'à l'achat de machines et d'équipement neufs. Ces dépenses comprennent également celles des particuliers au titre de la construction résidentielle, mais

excluent l'achat de terrains, de constructions déjà existantes, de machines ou d'équipement d'occasion (à moins qu'ils n'aient été importés).

Investissements du secteur public

Il s'agit de dépenses en immobilisation des entreprises publiques et de l'administration publique, effectuées aux niveaux fédéral, provincial et local. Par ailleurs, l'administration publique provinciale inclut notamment les institutions d'enseignement et les établissements de santé et de services sociaux.

Permis de bâtir

La valeur des permis de bâtir correspond à la valeur des permis de construction émis par les municipalités de 10 000 habitants et plus, soit pour l'érection de nouveaux édifices, selon le type de construction (résidentiel, industriel, commercial, institutionnel et gouvernemental).

Nombre d'unités de logements

Il correspond au nombre de logements indépendants créés. Il ne faut pas confondre avec le nombre de structures. Par exemple, dans le cas d'un édifice à appartements comptant six logements, on fera référence à six unités de logement. Dans le cas de transformation de bâtiments en unités de logement additionnelles, on tient compte du nombre de nouvelles unités créées.

MODE DE TRANSPORT UTILISÉ POUR SE RENDRE AU TRAVAIL

Lieu de travail

Lieu habituel de travail au cours de la semaine du 1^{er} mai au 7 mai 2011. Dans le cas des personnes qui n'ont pas travaillé cette semaine-là, mais qui avaient travaillé à un moment quelconque depuis le 1^{er} janvier 2010, le lieu de travail est celui de l'emploi occupé le plus longtemps au cours de cette période. Pour les personnes qui travaillaient à des endroits différents, mais se présentaient à un siège social au début de chaque quart, le lieu de travail est l'adresse du siège social. Les télétravailleurs qui passaient moins que la moitié de la semaine de travail à domicile devaient donner l'adresse de leur employeur.

Mode de transport

Moyen de transport utilisé pour effectuer la plus grande partie du trajet entre le domicile et le lieu de travail. Le mode de transport peut être en véhicule privé, en transport durable ou tout autre moyen de transport.

Personnes qui se déplacent pour se rendre au travail

Population active occupée dont le lieu de travail est situé à l'intérieur des frontières du Canada. Seul l'emploi principal du travailleur est considéré. Sont exclues les personnes

qui travaillent la majorité du temps à domicile (incluant à la ferme).

Transport durable

Transport en commun et transport actif.

Transport en commun

Autobus, métro et métro aérien, train léger sur rail, tramway ou train de banlieue, traversier pour passagers.

Transport actif

Marche et bicyclette.

Véhicule privé

Comprend les automobiles, camions et fourgonnettes, mais exclut les motocyclettes, scooters ou mobylettes. La personne utilisant ce mode de transport peut être conductrice ou passagère.

SANTÉ

Infirmière

Détient un diplôme d'études collégiales en soins infirmiers (DEC) d'une durée de 3 ans et un permis d'exercice de l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec ou est en attente de le recevoir.

Infirmière clinicienne et praticienne

Détient un baccalauréat en sciences infirmières ou un baccalauréat comportant trois certificats admissibles, dont au moins deux certificats reconnus en soins infirmiers, ou un diplôme de deuxième cycle donnant ouverture au certificat de spécialiste de l'Ordre des infirmières et des infirmiers du Québec (OIIQ) et les attestations de formation prescrites par la réglementation ainsi qu'un certificat de spécialiste de l'OIIQ. Cette infirmière doit détenir également un permis d'exercice de l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec ou être en attente de le recevoir.

Infirmière auxiliaire

Détient le diplôme d'études professionnelles (DEP) décerné pour avoir réussi le programme de formation Santé, assistance et soins infirmiers (SASI) et un permis d'exercice de l'Ordre des infirmières et infirmiers auxiliaires du Québec.

Préposée aux bénéficiaires

Détient un diplôme d'études professionnelles ou une attestation d'études collégiales en assistance à la personne en établissement de santé ou autre formation appropriée.

ÉDUCATION

Taux de diplomation aux études collégiales (DEC et AEC)

Mesure, pour un territoire donné, le taux d'obtention d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou d'une attestation d'études collégiales (AEC). Il est calculé pour des cohortes d'étudiants inscrits pour la première fois au collégial, à un trimestre d'automne donné. Ces nouveaux inscrits au collégial sont à l'enseignement ordinaire, dans un programme ou un cheminement conduisant à l'obtention d'un DEC, et dans un établissement d'enseignement collégial du territoire considéré. Le taux de diplomation est mesuré deux ans après la durée prévue des études du programme de DEC à la première inscription au collégial, soit au terme de quatre années écoulées depuis l'entrée au collégial pour les étudiants ayant commencé des études collégiales dans un programme de DEC en formation préuniversitaire, et après cinq années pour ceux dont le programme initial est un DEC de la formation technique ou un cheminement en accueil ou en transition. Seule la première sanction des études collégiales, diplôme ou attestation, obtenue par l'étudiant est considérée dans le calcul. L'indicateur concerne les étudiants de l'ensemble du réseau collégial, soit le réseau public, le réseau privé subventionné et les écoles gouvernementales.

Diplôme d'études collégiales (DEC)

Les programmes d'études conduisant au DEC sont de formation préuniversitaire d'une durée de deux ans ou de formation technique d'une durée de trois ans. Les DEC de formation préuniversitaire ont comme objectif de préparer les étudiants à des études universitaires. Les DEC de formation technique visent l'acquisition de compétences en vue d'intégrer le marché du travail. Toutefois, ils peuvent aussi donner accès à l'université, à la condition que soient respectées certaines exigences liées au programme d'études universitaires choisi. Tous les programmes de DEC ont une composante de formation générale (entre autres en langue d'enseignement et littérature, langue seconde, philosophie ou humanités, éducation physique) en plus de la formation spécifique du programme. Le diplôme d'études collégiales (DEC) est décerné par le ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de la Science à la suite d'une recommandation des collèges.

Attestation d'études collégiales (AEC)

Les programmes d'études conduisant à l'AEC sont de formation technique de courte durée variant entre 250 et 2 000 heures. Liés à un DEC de référence, les programmes d'études menant à l'AEC sont élaborés par les collèges et conduisent à une sanction

d'établissement. Les programmes d'AEC s'adressent exclusivement à une clientèle adulte. La formation spécifique des programmes d'AEC permet une réponse rapide et adaptée aux divers besoins du marché du travail.

Cheminement en accueil ou en transition au collégial

Ce cheminement, d'une durée d'un à trois trimestres, offre à l'étudiant une formation adaptée en vue d'intégrer ou de compléter un programme d'études conduisant au diplôme d'études collégiales (DEC). Comme pour les programmes de DEC, la formation reçue dans un cheminement en accueil ou en transition comprend des activités de formation générale et, possiblement, de formation spécifique.

Diplôme d'études professionnelles (DEP)

Les programmes de formation menant au DEP sont offerts dans les établissements d'enseignement secondaire. Ils sont d'une durée variant de 600 à 1800 heures étalées sur un an ou deux. Les DEP sanctionnent l'acquisition de diverses compétences nécessaires à l'exercice de métiers. Le diplôme d'études professionnelles (DEP) est décerné par le ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport.

CULTURE ET COMMUNICATIONS

Centre d'artistes

Centre d'artistes en arts visuels et en arts médiatiques soutenu par le Conseil des arts et des lettres du Québec.

Salle de spectacles

Salle ou lieu où ont été présentés des spectacles payants en arts de la scène, selon l'*Enquête sur la fréquentation des spectacles* de l'Institut de la statistique du Québec.

Institution muséale

Regroupe les musées, les centres d'exposition et les lieux d'interprétation.

Point de services d'une bibliothèque publique autonome

Point de services d'une bibliothèque publique qui dessert une municipalité de 5 000 habitants et plus ou d'une bibliothèque publique qui dessert une municipalité de moins de 5 000 habitants et qui n'est pas affiliée à un centre régional de services aux bibliothèques publiques.

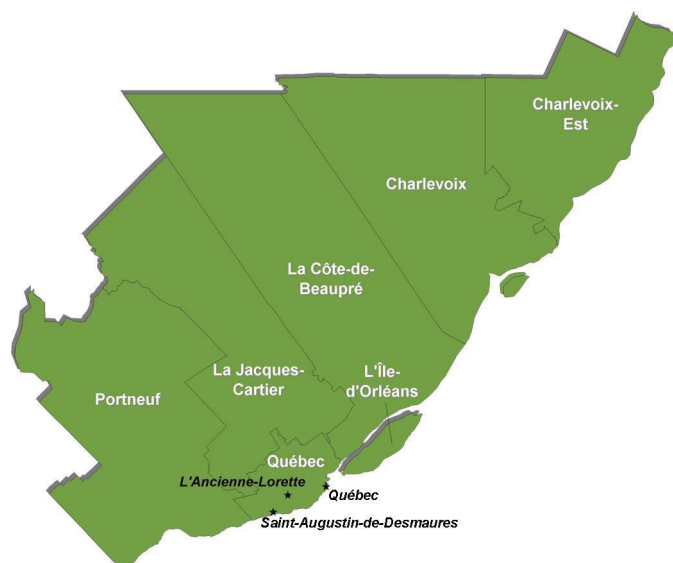
Bibliothèque publique affiliée

Bibliothèque publique qui dessert une municipalité de moins de 5 000 habitants et qui est affiliée à un centre régional de services aux bibliothèques publiques.

Spectacle payant en arts de la scène

Représentation payante d'un spectacle de théâtre, de danse, de musique, de chanson ou de variétés, en excluant les représentations privées, les représentations de spectacles amateurs ainsi que les représentations données dans les locaux d'écoles primaires ou secondaires pour les élèves de ces écoles. Les représentations où le droit d'entrée prend la forme d'un passeport ou d'un macaron valide pour l'ensemble d'un festival sont également exclues.

Coup d'oeil sur la Capitale-Nationale



Superficie en terre ferme (2013) : 18 644 km²

Population (2013^p) : 725 095 habitants

Densité de population (2013^p) : 38,9 hab./km²

Principales municipalités et population (2013^p) :

- Québec 532 354 habitants
- Saint-Augustin-de-Desmaures 18 695 habitants
- L'Ancienne-Lorette 16 977 habitants

Principales bases économiques de la région :

- Administrations publiques
- Hébergement et services de restauration
- Fabrication de boissons et de produits du tabac
- Services d'enseignement

Tableau comparatif des régions administratives du Québec et des MRC de la Capitale-Nationale

	Population au 1 ^{er} juillet ¹		Taux de chômage 2013	Taux de travailleurs de 25 à 64 ans ³ 2012 ^p	PIB par habitant		Revenu disponible par habitant ³		Taux de faible revenu des familles ⁴ 2011
	2013 ^p	TAAM 2011-2013			2012 ^e	Var. 12/11	2012 ^p	Var. 12/11	
	n	pour 1 000	%	%	\$/hab.	%	\$/hab.	%	%
Bas-Saint-Laurent	201 091	-0,2	9,8	72,3	32 523	3,5	23 163	2,0	5,6
Saguenay-Lac-Saint-Jean	278 069	1,5	9,2	73,6	37 991	2,3	25 107	1,9	5,5
Capitale-Nationale	725 095	9,9	5,1	78,8	46 514	3,0	27 616	2,3	5,1
Charlevoix-Est	16 280	-1,7	..	73,7	..	..	22 967	2,5	4,6
Charlevoix	13 322	-2,9	..	75,6	..	..	24 466	4,7	3,4
L'Île-d'Orléans	6 649	-7,0	..	77,2	..	..	31 481	4,2	15,4
La Côte-de-Beaupré	26 994	11,0	..	78,6	..	..	29 848	2,4	3,5
La Jacques-Cartier	39 905	31,2	..	84,3	..	..	33 692	-0,5	2,2
Québec	570 379	8,6	..	78,9	..	..	27 464	2,4	5,3
Portneuf	51 566	17,2	..	76,3	..	..	25 525	3,0	4,6
Mauricie	266 542	1,9	9,4	70,3	31 640	2,2	23 262	1,6	8,3
Estrie	318 350	7,5	6,3	73,8	33 455	3,7	24 050	2,8	8,0
Montréal	1 959 987	11,4	9,7	74,1	59 651	2,0	26 469	3,0	15,8
Outaouais	381 200	9,7	6,8	76,4	31 630	1,4	26 466	-0,8	8,1
Abitibi-Témiscamingue	147 931	4,2	7,3	76,6	46 099	0,9	27 794	2,6	6,4
Côte-Nord	95 552	-0,7	7,9 ²	76,4	77 665	7,7	28 582	3,2	8,1
Nord-du-Québec	43 999	11,2	7,9 ²	82,1	70 929	2,9	26 169	2,2	15,2
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	93 284	-6,3	16,2	63,3	28 362	-0,6	23 276	3,2	8,2
Chaudière-Appalaches	418 704	5,1	5,4	78,7	34 135	2,9	25 859	3,1	4,4
Laval	417 304	13,6	6,5	79,8	32 998	2,6	26 856	1,5	7,8
Lanaudière	488 927	12,4	8,3	76,6	24 665	1,9	25 844	1,3	7,0
Laurentides	580 966	12,4	7,3	76,6	31 217	2,4	27 527	2,3	7,0
Montréal	1 499 088	10,0	6,3	78,6	33 976	1,9	27 769	1,7	7,2
Centre-du-Québec	239 245	6,4	7,4	74,7	36 146	2,3	23 969	3,0	7,2
Ensemble du Québec	8 155 334	9,1	7,6	76,1	41 289	2,4	26 347	2,2	8,8

1. TAAM : taux d'accroissement annuel moyen, calculé par rapport à la population moyenne de la période. Les estimations actuellement disponibles pour les années 2011 à 2013 ne sont pas définitives. Elles feront l'objet d'une révision à la suite du recensement de 2016. Une certaine prudence est de mise dans l'analyse de l'évolution de la population des régions au cours de cette période. Voir l'encadré de la page 6. Selon la dénomination et le découpage des régions administratives et des MRC géographiques au 1^{er} juillet 2013.

2. Donnée se rapportant aux régions de la Côte-Nord et du Nord-du-Québec.

3. Selon la dénomination et le découpage des régions administratives et des MRC géographiques au 31 décembre 2013.

4. Selon le découpage des régions administratives et des MRC géographiques au 1^{er} janvier 2011.

Capitale-Nationale

Superficie en terre ferme (2013)	18 644 km ²
Densité de population (2013 ^p)	38,9 hab./km ²
Population totale (2013 ^p)	725 095 hab.
PIB aux prix de base (2012 ^e)	33 424,6 M\$
PIB aux prix de base par habitant (2012 ^e)	46 514\$
Revenu disponible par habitant (2012).....	27 616\$
Emplois (2013).....	382,3 k
Taux d'activité (2013)	67,3 %
Taux d'emploi (2013)	63,8 %
Taux de chômage (2013)	5,1 %
Taux de faible revenu des familles (2011).....	5,1 %
Dépenses en immobilisation (2014) ¹	7 547 M\$
Nombre de médecins pour 1 000 habitants (2012)	2,96
Taux de diplomation aux études collégiales (cohorte inscrite en 2007)	69,8 %

1. Perspectives.